

NOTAIRES

PIERRE BOUTIN
MARC BOULANGER

Cessionnaire des greffes de Louis Pelletier, Gonz. Bélanger, D. Plante.
— Services professionnels tous les jours 9 à 17 hres et les lundi-mercredi-vendredi 19 à 20:30 heures.

78 de la Gare Montmagny

248-1115

Incendie d'un caveau à pommes de terre à St-Pascal

(G.G.) Le feu a complètement détruit un caveau à pommes de terre, situé sur la rue St-Adélarde à St-Pascal, lundi le 21 août dernier. Il était 18 heures 30 lorsque les sapeurs de St-Pascal se sont amenés sur les lieux pour combattre l'élément destructeur.

Ceux-ci se sont rapidement mis à l'oeuvre, mais n'ont rien pu faire pour sauver la bâtisse qui était déjà passablement endommagée à leur arrivée. Ils ont donc dû se contenter de circonscrire les flammes pour éviter que le sinistre ne

se propage davantage.

Le caveau, qui était la propriété de M. Oscar Lévesque de Kamouraska, est une perte totale. Selon les pompiers du poste de St-Pascal, une défectuosité électrique serait à l'origine de l'incendie.



L'incendie qui a détruit un caveau à patates, à St-Pascal, la semaine dernière, n'a laissé que cet amas de débris.

France Guérin, reine des sucres à Ste-Louise

(G.G.) C'est devant une salle bondée que l'on a annoncé le nom de celle qui régnera sur les érablières de Ste-Louise durant l'année qui vient. C'est France Guérin du duché Réjean Lizotte, que le sort a désigné pour accéder à ces fonctions. Comme la température n'était pas assez clémente, c'est à l'intérieur de la salle du couvent que se déroulait le couronnement, dimanche soir dernier. Deux autres jeunes filles, Pauline Labbé et Lynda Pelletier convoitaient le même titre.

Au cours de la soirée de couronnement on a également procédé au tirage au sort des billets qui ont été vendus sur le terrain. Ainsi M. Raymond Chouinard, de La Pocatière, se méritait un lave-vaisselle tandis que M. Georges Lafrance, de Sept-Îles gagnait un appareil de radio AM-FM. Pour sa part monsieur Réal Miville de Ste-Louise, remportait la bicyclette 10 vitesses. Chacune des trois duchesses avait 1000 billets à vendre et ils ont tous été vendus au grand plaisir des organisateurs.

Tournoi de balle-molle:

Parmi les activités inscrites au programme, le tournoi de balle-molle a sûrement été le plus apprécié. Lors d'une partie d'exhibition les "Boules à mites" de Ste-Louise ont facilement défaits la "Grosse machine" de CFLS Lévis au compte de 20 à 6. Dans la classe A la victoire est allée à l'équipe de St-Aubert qui s'est mérité \$200.00 alors que les gars de Ste-Louise vainqueurs de la classe B empochaient \$150.00 Les meilleurs frappeurs du tournoi furent: en classe "A" Jean Bernier de St-Marcel et en classe "B" André Joncas de Ste-Louise. Du côté des lanceurs c'est Michel Langlois de St-Aubert qui l'a emporté en

classe A et Sylvain Ouellet de St-Philippe en classe "B". Au total \$500.00 ont été distribués en bourse à la fin du tournoi.

On estime à un peu plus de 2,000 le nombre de person-

nes qui ont défilé sur le terrain des loisirs durant cette fin de semaine. Le tout se terminait par un immense feu de joie autour duquel se sont réunis jeunes et moins jeunes.

AVANT D'ACHETER

COMPAREZ

NOS PRIX

VENTE

LIQUIDATION

TAPIS GAZON \$4.50 v.c.

AUCUNE MISE DE COTE



JACQUES DUMAS

St-François

Cté Montmagny



POUR VOTRE PROTECTION nous sommes membre de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

259-7741



COMMISSION REGIONALE PASCAL TACHE SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

SESSION AUTOMNE 78

Les activités du Service de l'Éducation des Adultes de la C.R. Pascal-Taché vont débiter bientôt:

surveillez notre dépliant qui sera distribué dans les foyers vers la fin du mois d'août.

Vous trouverez ci-dessous une description de quelques-uns des services qui vous sont offerts.

ANGLAIS

[TEMPS PARTIEL]

Cette année, le Service de l'Éducation des Adultes pour les cours d'Anglais 102 et 112 utilisera une approche davantage axée sur l'individualisation et la participation de l'adulte.

Les cours vont débiter mercredi le 13 septembre.

NOUS RAPPELONS QUE LES NOUVEAUX CANDIDATS DOIVENT OBLIGATOIREMENT PASSER UN TEST DE CLASSEMENT. Ces tests auront lieu aux endroits suivants:

LOCALITE	JOUR DATE	HEURE	ECOLE
La Pocatière	Mer. 6-09	20h.	Ecole Polyvalente
	Lun. 11-09	20h.	Ecole Polyvalente
L'Islet	Mer. 6-09	19.30h.	Ecole Bon Pasteur
St-Jean	Mar. 5-09	19.30h.	Ecole FLeury
St-Pamphile	Mer. 6-09	19.30h.	Ecole Polyvalente
Ste-Perpétue	Jeu. 7-09	19.30h.	Dominique Savio
Montmagny	Mar. 5-09	19.30h.	Ecole Polyvalente
	Mer. 6-09	19.30h.	Ecole Polyvalente

FORMATION PROFESSIONNELLE

[temps partiel]

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Sont éligibles aux cours de formation professionnelle à temps partiel, les candidats:

- dont l'âge dépasse d'au moins une année l'âge normal de fin de scolarité au Québec. (avoir atteint 16 ou 17 ans selon le cas.)
- qui n'ont pas fréquenté l'école d'une façon régulière depuis au moins douze mois.
- qui retirent un revenu d'un emploi ou autrement ou ceux qui sont en chômage temporaire.
- qui désirent se perfectionner dans leur métier ou occupation.
- qui ne peuvent se prévaloir d'autres sources de financement.

TELE-UNIVERSITE

Une Université sans murs, sans locaux, presque sans professeurs. Une Université située partout n'importe où au Québec. Une Université qui n'exige pas de ceux qui s'inscrivent à ces cours un niveau de scolarité minimum, mais simplement une volonté d'apprendre et de travailler. Une Université à domicile, mais qui vous suit quand même de très près. Et qui, en plus de tout cela décerne des crédits universitaires...

Un rêve? Une fantaisie? Une blague? Non. Une réalité.

En effet, grâce à une entente conclue entre la C.R. Pascal-Taché et Télé-Université, nous pouvons vous fournir renseignements, documentations, formulaires d'inscriptions, etc... Si vous désirez en savoir davantage, communiquez avec votre directeur de centre.

Pour de plus amples informations sur ces services et d'autres offerts par le Service de l'Éducation des Adultes, vous pouvez communiquer aux endroits suivants:

Montmagny - Ecole Polyvalente - 248-2370

St-Paul - Polyvalente - 469-2117

L'Islet Nord - Ecole Bon Pasteur - 247-3957

L'Islet Sud - Louise Gariépy - 359-2469

La Pocatière - Ecole Polyvalente - 856-2413

AUTODIDACTES

- Vous voulez compléter votre scolarité mais ne savez pas comment faire?
- Vous voulez faire évaluer votre dossier pour connaître ce qui vous manque et compléter votre cours secondaire?
- Vous voulez suivre des cours mais vous ne pouvez pas vous déplacer ou encore il n'y a jamais assez de candidats pour que le cours qui vous intéresse puisse se donner?

Le Service de l'Éducation des Adultes a mis sur pied des services qui peuvent vous aider à trouver une réponse à ces questions: orientation, étude de dossiers, matériel vous permettant de suivre le cours chez-vous, aide d'un professeur pour vous dépanner, etc...

FORMATION SUR MESURE

Quel que soit ton organisme ou ton groupe...

Quels que soient les buts que tu poursuis?...

Est-ce que tu possèdes tous les moyens pour les atteindre?

Veux-tu un coup de pouce?

Appelle-nous. Déjà des comités d'écoles, des comités de citoyens, des cercles de fermières, des groupements coopératifs, des groupes d'handicapés et de personnes âgées, se sont adressés à nous.



Un éventail des produits en montre lors de l'exposition locale préparée par les Fermières de Ste-Apolline et tenue le 24 août.



Voici une couverture confectionnée par les membres du cercle des Fermières de Ste-Apolline. Mme Elisabeth Marceau, secrétaire de l'organisme, a fait l'assemblage des morceaux. A droite, on remarque la présidente, Mme Hélène Couture et à gauche, la gagnante de cet article, Mme Joseph Langlois.

Les Fermières de Ste-Apolline tenaient leur exposition locale

(D.G.) Le cercle des Fermières de Ste-Apolline disposait en montre des produits variés dans le cadre de son exposition locale, jeudi le 24 août dernier, au sous-sol de la salle paroissiale. Des arrangements de fleurs, du tricot, de la couture, des produits de jardinage, des mets cuisinés, etc... jonchaient les tables. Des mem-

bres du cercle ont remporté des prix pour la qualité de leurs articles. A ce sujet, la présidente, Mme Hélène Couture, en profitait pour adresser ses remerciements aux dames juges. Selon ses dires, beaucoup de gens ont fréquenté cette exposition.

Comptoir artisanal

Dans la même pièce, le comptoir artisanal de vente

affichait des confections de toutes sortes; tissage, tricot, articles en bois, macramé et autres. Mentionnons que le bureau de direction du comptoir se compose de Mmes Gaby Bernier, présidente, Marie-Elise Noël, vice présidente, Cécile Couture, secrétaire ainsi que des directrices Pierrette Drapeau, Jeannette Lapointe,

Béatrice Bernier et Denise Fortin.

Activité au Lac Carré

Le comptoir artisanal conjointement avec les Loisirs de Ste-Apolline organise une épluchette de blé d'inde et un tournoi de fers, le dimanche 3 septembre prochain. Ces activités auront cours au Centre de Plein-Air Lac Carré.

LEANDRE BOUTIN

ASSUREUR-VIE

L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS

Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny [Québec]
Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli [Québec]
Téléphone Bur.: [418] 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510



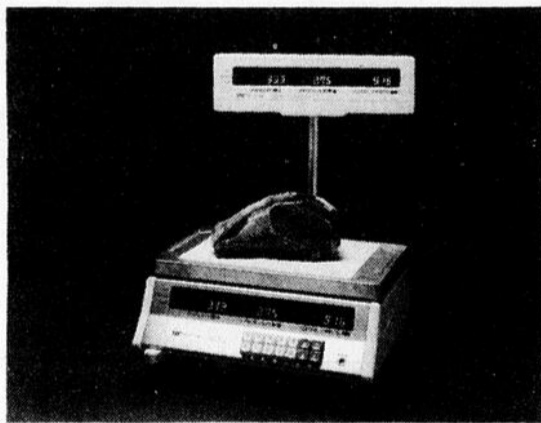
VOTRE CLIENT A DROIT A LA PRECISION

CETTE JUSTE MESURE

est transmise au consommateur par:

BALANCE ELECTRONIQUE

TEC



MODELÉ SL 31-30

ETIQUETTEUSES



MODELE HP-11 (S).



MODELE HP-11 (D)

STEAK — BOSTON

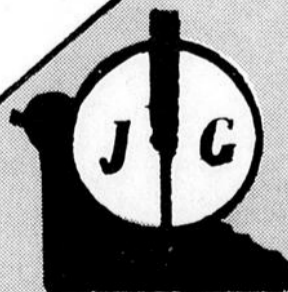
MERCI

PRIX (\$)/kg	POIDS (kg)	PRIX (\$)
1,85	1,20	2,22

DATE 06-11-79 DATE 19-11-79

L'EPICIER-BOUCHER
D'AUJOURD'HUI

se la procure
maintenant chez



Jacques Gaumond Enr.

AMEUBLEMENT DE BUREAU

67 Est, St-Jean-Baptiste

Montmagny

248-2454



Enerfix économie

Le C.C.E.E. est... vive le C.C.E.E.!

Depuis le 5 avril, Enerfix, papillon du C.C.E.E., retrouve chaque semaine un grand nombre de lecteurs. Le Centre d'économie d'énergie a tenté de vous apporter l'information nécessaire pour être plus familier avec les énergies nouvelles, le gaspillage actuel, la situation énergétique en général!

Certaines manifestations plus "tapageuses", comme les journées spéciales (jour du soleil, jour de la bicyclette, foire d'information) organisées par le C.C.E.E., l'implantation du Marché aux Puces pris en main par l'A.F.E.A.S., la fondation de l'A.P.Q.E.E.C.S. ont regroupé des centaines de personnes et ont répondu en majeure partie, à leur besoin d'information.

La présentation de films et de diaporamas sur les économies d'énergie, des rencontres faites avec les organismes en place, des soirées d'information offertes à toute la population et à des groupes identifiés, sont des actions non moins concrètes et qui ont amené d'autres

centaines de personnes à s'intéresser au problème moderne.

La sensibilisation faite jusqu'ici n'est pas palpable et quantifiable; cependant, l'expérience vécue à l'exposition régionale agricole, nous a permis de croire, que bien qu'implanté à Montmagny même, le C.C.E.E. a vraiment rejoint une population régionale au cours de sa durée. Nous avons perçu un intérêt très marqué des gens pour l'économie d'énergie suite à un mini-sondage effectué auprès d'une centaine d'individus rencontrés.

Une seule question leur fut posée: "Croyez-vous à la crise de l'énergie et pourquoi?" 69 ont répondu positivement alors que 26 n'y croient pas, invoquant les hypothèses de "coup monté pour augmenter les prix, de ressources illimitées, d'impossibilité"; toutefois même dans la négation on envisage la situation pour plus tard! Les sources de la crise de l'énergie, selon celles qui y croient, sont le gaspillage, la surconsommation, les ressources limitées que l'on épuise; certaines se sont

dites devant l'évidence de la crise et prennent déjà des mesures personnelles pour les années futures.

En plus de l'A.P.Q.E.E.C.S., le Centre d'économie d'énergie laisse derrière lui des recommandations, familières à leur idéologie et présentées à différents groupes. Ainsi un dossier a été proposé au conseil municipal de Montmagny; des suggestions ont aussi été acheminées au comité de la campagne d'embellissement. Des projets, sur les économies d'énergie, au scolaire entre autres, ont été soumis à l'attention des bureaux de la conservation de l'énergie d'Ottawa et du Québec.

Tout au long du C.C.E.E. les médias d'information ont joué un rôle important en diffusant des textes de références, des messages d'intérêt public, des annonces d'activités, etc... Leur intérêt vis-à-vis le projet qui se termine sous-entend une continuité d'information sur tout ce qui touche l'énergie. Un pas est déjà fait en ce sens, car au mois de septembre sera publié à l'intérieur du journal Peuple-Courrier,

un cahier sur les économies d'énergie conçu par le C.C.E.E. Ce cahier se veut un outil de travail et une banque de ressources (personnes et documents) à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir énergétique.

Un projet se termine mais ce n'est pas une fin, c'est plutôt le début de la sensibilisation amorcée par le C.C.E.E. C'est la naissance d'un nouveau mode de pensée, transmis par les personnes touchées de près ou de loin par les objectifs du C.C.E.E. Que ce soient ceux qui ont demandé de l'information, ceux impliqués dans des sondages, d'autres participants à des activités, ceux qui ont accepté de faire partie de l'association pour la promotion de la qualité de l'environnement et des économies d'énergie de la Côte-du-Sud, ou encore tous ceux qui lisaient et-ou écoutaient nos messages régulièrement, tous ces gens ont manifesté, consciemment ou non, un intérêt grandissant à la cause des économies d'énergie et seront sûrement des "porteurs de bonne nouvelle".

Aurevoir et à bientôt
Enerfix du C.C.E.E.

Point-Virgule: la nouvelle revue des employées de secrétariat

Notre premier numéro spécial de janvier nous a prouvé le besoin d'une revue spécialisée pour la femme au travail.

Forte de cette expérience, l'équipe de Point-Virgule vous présente son deuxième numéro. Deux (2) autres numéros sont à venir d'ici décembre.

Point-Virgule se veut une revue accessible et ouverte à

tous... et à toutes, spécialement aux femmes qui oeuvrent dans le domaine du secrétariat.

La part de la femme dans le monde du travail ne cesse d'augmenter. Ce phénomène méritait d'être analysé et commenté. Point-Virgule comble cette lacune et espère votre participation pour l'aider à relever ce défi.

N'attendez pas trop tard

Commencez dès la rentrée

Cours de CULTURE PHYSIQUE

INSCRIPTION:

Jeudi, 31 août

COURS: Mardi et jeudi, à l'heure de votre choix.

- Programme personnel adapté à votre état de santé physique et général
- Amaigrissement local et général
- Bain Sona • Modelage du corps
- Appareils électriques et manuels

AVEC
GILBERTHE GAMACHE
PROFESSEUR DE LA METHODE
BENWEIDER

Salon d'Esthétique
Gina Lyn Enr.

A NOTRE SALON
DU 140 ST-PIERRE SEULEMENT

Pour informations:
248-3081



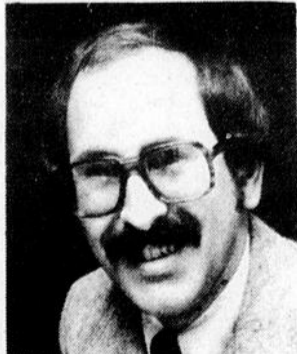
COURS RELATIONS HUMAINES



31 Place Sainte-Claire, Ville de Laval, Qué. H7L 3H3

L'INSTITUT DÉTIENT UN PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. No: 409512

VOTRE ANIMATEUR



ANDRÉ LECOURE

CONDITIONS:

Aucun engagement à signer, vous payez à la leçon.

PRIX: 11 leçons à \$9.00 chacune
Couples mariés: 11 leçons à \$15.00 chacune.

Certificat de culture personnelle remis à la fin du cours.

Notre devise:

AIDER CHACUN À S'AIDER LUI-MÊME

VENEZ SUIVRE NOTRE COURS RELATIONS HUMAINES

SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE

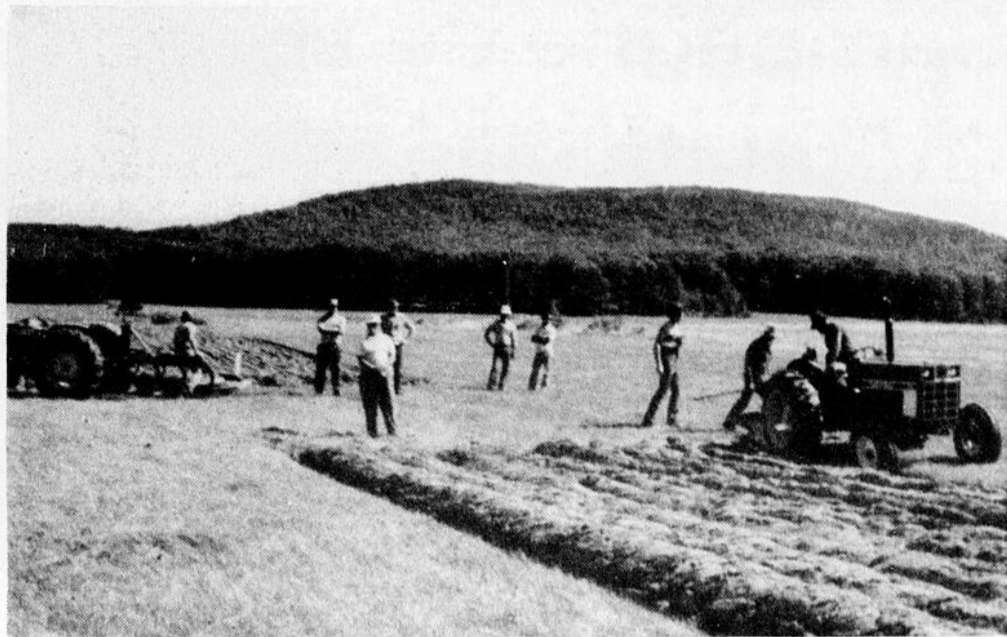
LA POCATIERE, JEUDI, 7 SEPTEMBRE
19.30 HRES SALLE GUIMONT [CATHÉDRALE]
Si impossible de venir le 7, rendez-vous le 14 septembre.

ST-PAMPHILE, LUNDI, 11 SEPTEMBRE
19.30 HRES COUVEN DE ST-PAMPHILE
Si impossible de venir le 11, rendez-vous le 18 septembre

MONTMAGNY, MARDI LE 12 SEPTEMBRE,
19.30 HRES ECOLE ST-PIE X
Si impossible de venir le 12, rendez-vous le 19 septembre.



Le juge Roméo Bernier, à gauche, présente un trophée au grand gagnant du concours régional de labour, M. Armand Pelletier.



L'un des participants au concours régional de labour s'exécute sous l'oeil vigilant du juge.

Concours de labour régional tenu à St-Eugène

Les agriculteurs d'aujourd'hui travaillent plus dur chaque jour, pour nous assurer des produits maraîchers de bonne qualité.

Pour cela, ils doivent constamment apprendre de nouvelles techniques pour travailler avec les machines agricoles dont ils disposent, et aussi utiliser des techniques de labourage, qui feront, que chaque heure passée dans les champs, sera très productive.

Avec l'appui du ministère de l'Agriculture, ces agriculteurs peuvent de nos jours obtenir des renseignements très judicieux touchant l'utilisation des machines agricoles et le travail dans les champs.

Le mardi 22 août dernier, un concours régional de labour était tenu en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, bureau local de L'Islet. M. Gilles Hudon, de ce même ministère en était l'organisateur.

Nous nous sommes rendus sur les lieux de l'événement, et nous avons obtenu des renseignements en rapport avec le déroulement du concours de labour.

A partir de 14 heures, les huit participants inscrits, sur une possibilité de dix, avaient à exécuter, un ados, suivi de douze sillons de chaque côté pour se terminer par la raie de curage. Tout ce travail devait être complété en entier, au cours des trois prochaines heures, du début de l'activité. Sans cela, le participant se voyait enlever des points, sur un total possible de deux cents points.

Chaque participant inscrit avait une parcelle de terrain d'une dimension de 50 pieds par 150 pieds pour y exécuter ces fonctions dans le cadre du concours de labour.

A ce concours régional de labour, on remarquait la présence de quatre participants du concours provincial, qui s'était déroulé à La Pocatière, en 1977, à la station de recherche.

M. Pierre Gagné de St-Eugène, de la ferme Gagné et Fils, a eu l'honneur de voir tenir ce concours de labour, sur les terrains de sa ferme. Après avoir reçu de l'information, M. Pierre Gagné trouvait l'expérience

possible à réaliser. C'est alors qu'en 1978, M. Pierre Gagné avait obtenu l'assurance que le concours régional de labour, se déroulerait sur les terrains de la ferme Gagné et Fils.

M. Martin Brisson, technologiste agricole de l'I.T.A. de La Pocatière, a bien voulu

fournir les détails relatifs à ce concours de labour.

C'est le juge Roméo Bernier, qui a procédé au jugement de points attribués aux participants du concours, a mentionné M. Brisson.

Le grand vainqueur M. Armand Pelletier, de La

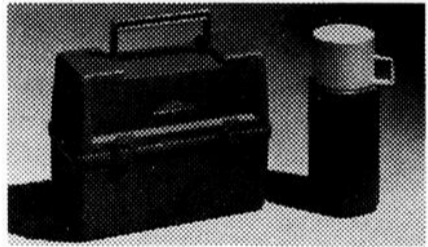
Pocatière, se voyait remettre un trophée à la fin de cette activité, de plus il se distinguait pour participer au grand concours provincial de labour et de démonstration de machinerie agricole, qui se tiendra à Deschambault, du 6 au 9 septembre 1978.

M. Brisson a de plus rapporté, que les vendeurs-distributeurs de machinerie agricole, ont prêté leur collaboration lors de ce concours régional de labour, en fournissant de la machinerie agricole; il mentionnait, M. Conrad Lord, la Coopérative agricole de la Côte-Sud,

Jean-Claude Hudon, et Viateur Laplante.

En regard au trophée attribué au gagnant du concours régional de labour, c'est grâce à la contribution de la Coop de la Côte-Sud, que le prix a été décerné.

Fernand Guimond

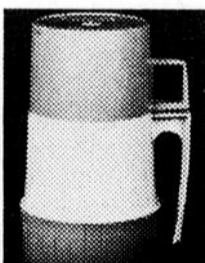


930016
Boîte à lunch Thermos pour enfant incluant une bouteille isolante «rough-neck» incassable d'une capacité de 10 onces (284 ml).
Choix de couleurs. **\$4.99**

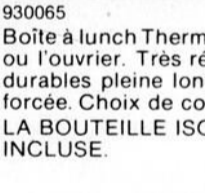
930123
Boîte à lunch Thermos pour enfant incluant une bouteille isolante «rough-neck» incassable d'une capacité de 10 onces (284 ml).
Choix de modèles tels que: Road Runner, Barbie, Snoopy, etc. (non illustrés). **\$4.99**



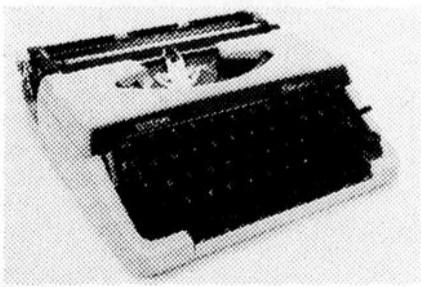
930156
Bocal à goûter Thermos d'une capacité de 6 onces. Le compagnon idéal de la boîte à lunch. (149 ml).
Choix de couleurs. **\$1.49**



930057
Bouteille isolante Thermos d'une capacité de 10 onces. Convient pour toutes les boîtes à lunch. (284 ml).
Choix de couleurs. **\$3.49**



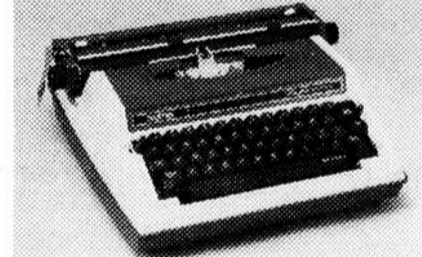
930065
Boîte à lunch Thermos pour l'adolescent ou l'ouvrier. Très résistante, charnières durables pleine longueur, poignée renforcée. Choix de couleurs.
LA BOUTEILLE ISOLANTE N'EST PAS INCLUSE. **\$2.69**



860015
Machine à écrire Brother, portable, budgétaire, possédant un clavier de 84 caractères.
Caractéristiques: touche de marges instantanées, presse-papier gradué, ruban à deux couleurs et stencil, touche de dégagement, échelle graduée et guide cartes, touche demi-espaces. **\$91.99**



861112
Calculateur électronique Brother AC-DC de 22 touches. Fait les opérations suivantes: addition, soustraction, multiplication, division, calcul au facteur constant, calcul de rabais et plus, calcul de pourcentage, calcul de Pi, calcul de racine carrée.
Garantie de 1 an. **\$11.99**



860080
Machine à écrire électrique Brother, budgétaire avec touche de répétition d'espace automatique, touche de répétition électrique et chariot de 12".
Caractéristiques: clavier de 88 caractères, tabulateur pré-ajusté, touche de demi-espaces pour taper des formules, ruban à deux couleurs et stencil, touche d'ajustement, clavier confortable, échelle graduée de papier, table de correction et support de papier, guide papier ajouré style Pica, valise portative attrayante. **\$199.95**



Campagne de souscription en faveur de l'hôtel de ville, à St-Eugène

Dans quelques mois à peine la municipalité sera dotée d'un nouvel immeuble moderne, fonctionnel, répondant à un besoin auprès de la Population, et des organismes qui travaillent à l'avancement de toute la collectivité.

L'Hôtel de Ville qui sera érigé sur l'emplacement même de la salle municipale, vieille de 73 ans, est une fierté que le conseil municipal actuel a pu mener à des résultats, concrets, tangibles, et ce, quelques mois à peine après l'élection de M. Alphonse Caron, à la mairie en septembre 1977. En août 78, les contribuables de la municipalité ont pu assister à la démolition de la salle

municipale, et dans quelques jours les travaux de construction seront débutés.

Profitant de la période des travaux de construction, pour démontrer la valeur significative du projet, une campagne de souscription publique, en faveur de l'Hôtel de Ville a été officiellement annoncée le mercredi 23 août dernier, par un Comité chargé de recueillir des fonds afin de limiter au minimum, l'emprunt à contracter pour le financement du projet. "Le comité pour la campagne de souscription de la salle municipale" est formé de tous les membres du conseil municipal, et quelques contribuables bénévoles. Lors du lancement offi-

ciel, le comité a nommé M. Jean-Claude Bernier, président exécutif, M. Laurier Guignard, vice-président, et la secrétaire-trésorière Mme Anne-Marie Normand. La présidence d'honneur revient à l'abbé Yves Leclerc.

La campagne de souscription sera conduite par tous les membres de ce comité, qui passeront parmi les foyers, les commerces, à compter du lundi 28 août. On nous a confié lors du lancement de la campagne de souscription, que cette sollicitation pourrait être terminée avant le début des classes. L'objectif financier,

est de recueillir la somme de \$10,000.

Le comité se dit confiant de recueillir cette somme et pour cela, il compte sur la collaboration de tous ceux qui le peuvent pour en faire un succès dont tous les contribuables se diront satisfaits une fois le résultat obtenu. Un circulaire-communicé doit parvenir dans tous les foyers, afin de renseigner la population sur les sources de financement assurées pour le projet, et encourager les donateurs à se montrer généreux face à la campagne de souscription volontaire, parrainé par le

comité. D'après le circulaire signé par le maire M. Alphonse Caron, "Les gens de St-Eugène sont fiers de leur municipalité, ils ont à maintes reprises prouvé qu'ils étaient généreux. Nous sommes assurés que vous répondrez très positivement

à cet appel, et que l'objectif projeté sera atteint".

C'est par ces propos, que le circulaire-communicé se termine. La liste de tous les membres du comité, est également rapportée assez fidèlement.

Fernand Guimond

Tél. 247-5791

Conrad Clavet
Excavation Nivelage

30 - 5ème Ave

Ville L'Islet

Pas de piste cyclable à Notre-Dame de Bonsecours

Le ministère des Transports du Québec, a fait connaître sa décision relative à la construction d'une piste cyclable sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet. En effet, mardi le 22 août, le secrétaire municipal M. Bertrand Couillard, nous a communiqué l'information qui s'avère négative pour le projet envisagé par la municipalité de Notre-Dame de Bonsecours.

M. Couillard a tenu à préciser que le ministère des Transports du Québec n'a explicité la décision qu'il avait prise touchant la piste cyclable, auprès de la Corporation municipale de Notre-Dame de Bonsecours.

Le secrétaire a allégué que le projet de la piste cyclable, était pour les cyclistes une sécurité, que nous aurions pu leurs accor-

der, vu le nombre sans cesse croissant dans la région.

Rappelons que la Corporation municipale de Notre-Dame de Bonsecours, s'était montrée favorable à la construction de la piste cyclable, mais là où il y avait dévergence, c'était sur l'entretien de la piste au cours des années futures; ce qui aurait demandé des déboursés, que la Corporation municipale, n'était pas en mesure de garantir auprès du ministère des Transports du Québec.

Rappelons par ailleurs que la Cité de Montmagny est toujours dans l'attente d'une réponse du ministère des Transports face à une demande similaire d'une piste cyclable en bordure de la route 132 de Berthier-sur-Mer à Cap St-Ignace.

Fernand Guimond



LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC VOUS RAPPELLE QU'IL EXISTE UN PROGRAMME DE FORMATION À TEMPS PARTIEL À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS.

Ce programme de formation comporte des cours de niveau secondaire et collégial. Ces cours sont gratuits pour les candidats qui répondent aux conditions d'éligibilité au financement.

Ce programme a été conçu spécialement pour répondre aux besoins des travailleurs et des employeurs de la région de Québec (03). Les travailleurs en emploi qui désirent se perfectionner dans leur métier ou occupation ainsi que les

employeurs qui désirent améliorer la formation de leur personnel devraient trouver dans ce programme un outil de développement important.

Les cours offerts regroupent un éventail très vaste des spécialités professionnelles, telles que: techniques para-médicales, techniques de l'équipement motorisé, techniques commerciales, techniques de la construction, techniques de l'alimentation, techniques administratives et autres.



Nouveau vendeur chez:

W. Fortin Auto Inc.

M. Jean-Claude Guimont se joint à l'équipe de vendeurs de W. Fortin Auto Inc.

M. Guimont sera en mesure de vous rencontrer et de satisfaire vos prochains besoins d'automobile et de camion.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Au service de l'Éducation des Adultes de votre commission scolaire ou de votre Cégep, ou à la Commission de Formation Professionnelle.

Pour connaître les autres cours offerts dans la région en 1978-79, communiquez avec



COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

1010, rue Bonin
Québec G1N 1L9
687-1265

Ces programmes de formation sont offerts en collaboration avec le MMI et le MEQ.

Stabilité de la clientèle à la Commission Scolaire de La Pocatière

(G.G.) A la Commission scolaire de La Pocatière, qui regroupe sur son territoire 8 écoles de niveau élémentaire, quelques 1462 élèves sont attendus pour le début

de septembre. Il ne s'agit là que de prévisions mais, si elles s'avèrent exactes, le nombre d'enfants fréquentant les écoles de la Commission scolaire ne se sera accru

que de 7 élèves, passant de 1455 l'an dernier à 1462 cette année.

De ce nombre, 672 enfants fréquenteront les écoles Sa-

cré-Coeur et St-Charles, de La Pocatière. Dans les autres écoles, la répartition s'effectuera ainsi: St-Pacôme: 184, St-Gabriel: 155, St-Onésime: 69, St-Roch 141,

Ste-Louise: 81, et Rivière-Ouelle: 160.

Si la clientèle scolaire demeure relativement stable, il en va ainsi du nombre

de professeurs; la Commission scolaire n'ayant pas eu à effectuer de mise à pied, mais elle aurait plutôt procédé à l'engagement de deux nouveaux professeurs.

La rentrée des élèves à la Commission Scolaire de Montmagny

Nous désirons informer tous les parents que la rentrée des élèves de niveau maternelle et élémentaire, fréquentant les écoles de la Commission scolaire de Montmagny, aura lieu mercredi le 6 septembre, à compter de 8.15 heures. Les élèves se présenteront seulement dans l'avant-midi. Il y aura congé dans l'après-midi car les enseignants seront en demi-journée de planification. Les cours reprendront jeudi matin le 7 septembre 1978 pour tous.

Particularités pour les classes de maternelle

Les enfants qui font partie du groupe de l'avant-midi se présenteront mercredi ma-

tin le 6 septembre et reviennent le lendemain matin.

Les enfants qui font partie du groupe de l'après-midi se présenteront seulement jeudi le 7 septembre après-midi. Les parents qui le désirent peuvent accompagner leur enfant de niveau maternelle pour participer à l'accueil.

Horaires des écoles

Pour le secteur "Nord", l'horaire des cours débutera à 8.15 heures et se terminera à 15.05 heures environ pour les écoles suivantes: Beau-bien, St-Thomas, St-Mathieu, St-Nicolas, St-Pie X et St-François. Quant aux écoles de Berthier, St-Pierre et Cap St-Ignace l'horaire des cours débutera à 8.20 heures

pour se terminer vers 15.05 heures environ.

Pour les secteurs "Centre et Sud", l'horaire des cours débutera à 8.20 heures et se terminera à 15.00 heures environ pour les écoles suivantes: St-Just, Ste-Lucie, Ste-Apolline, Notre-Dame du Rosaire et Ste-Euphémie. Quant aux écoles de St-Fabien et St-Philémon, les cours débuteront à 8.25 heures le matin pour se terminer vers 15.00 heures environ. A l'école de la Colline, les cours débuteront à 8.35 heures pour se terminer vers 15.10 heures.

Nous ne précisons pas l'horaire des cours pour la fin de l'avant-midi et le

début de l'après-midi car il y a des variantes dans toutes les écoles. Si des modifications majeures doivent être apportées, elles seront com-

muniées par les principaux d'écoles.

Pour des renseignements supplémentaires, nous vous

invitons à communiquer avec les écoles concernées.

Jean-Pierre Després
Secrétaire général

77 élèves de moins pour la Commission Scolaire Jean Chapais

(G.G.) Le nombre d'élèves qui fréquenteront les écoles élémentaires de la Commission scolaire Jean Chapais devrait diminuer de 77 si l'on se fie aux statistiques préparées par la Commission scolaire pour septembre prochain. Alors que l'an dernier, le nombre d'enfants inscrits se chiffrait par 1581, cette

année, les prévisions font état de 1504 élèves.

A St-Pascal, le nombre d'inscriptions devrait atteindre 537, ce qui comprend, aussi les élèves de St-Germain. Dans les 8 autres écoles de Jean Chapais, les statistiques s'établissent ainsi: St-Bruno, 107, Kamou-

raska: 78, Mont-Carmel 170, St-Alexandre: 208, St-Denis: 71, St-Philippe: 105, Ste-Hélène: 155 et St-Joseph 73.

Cependant, la Commission scolaire n'aurait pas eu à effectuer de coupures dans le personnel. Seuls quelques professeurs à temps partiel ou non qualifiés ont été remerciés de leurs services.

UNE EQUIPE IMBATTABLE



HITACHI

ET LE MAGASIN



Roch Fournier Meubles Enr.

165 Rue St-Ignace, Montmagny

Face à l'église St-Mathieu

248-1328



On est un des 150 marchands B.V. pour mieux vous servir

Grand Spécial

sur nos
TELEVISEURS



HITACHI

Nos clients sont gagnants

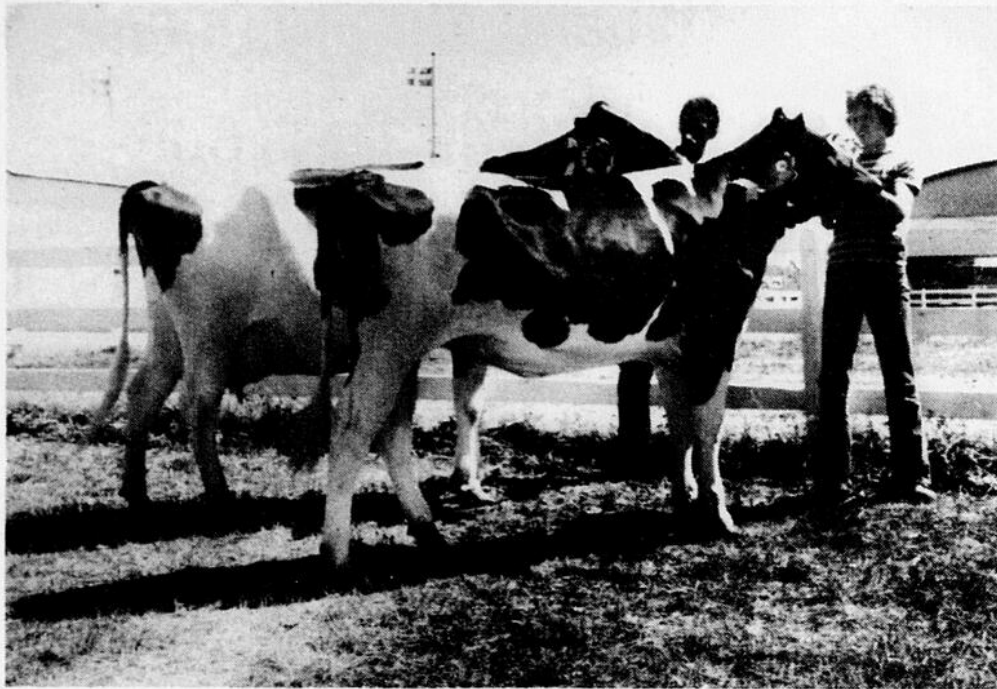
3

La garantie HITACHI de 3 ans

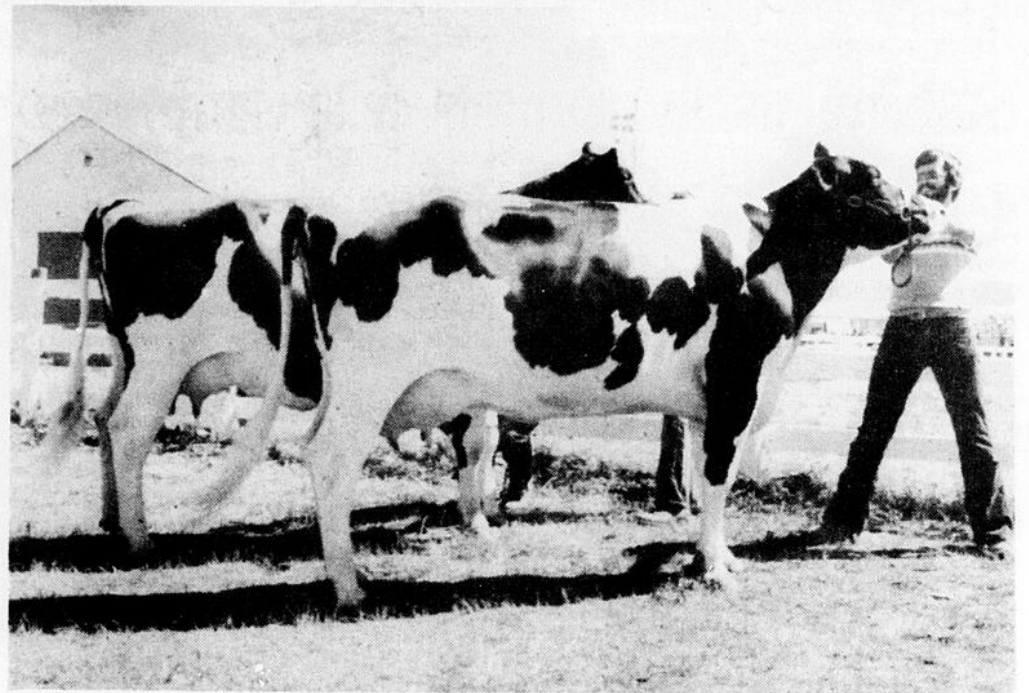
Valable pour tous les téléviseurs neufs Hitachi; tube-écran, pièces et main-d'œuvre. 5 ans pour les transistors.

HITACHI





Au premier plan, la Championne junior de réserve, Val d'Espoir Tempo Marylin; deuxième un an junior et championne junior de réserve pour M. Jean-Guy Michaud de St-Philippe de Néri. A l'arrière, on retrouve, la Grande Championne, Gendinale Lise, 1ère dans la catégorie cinq ans et plus, détentrice des trophées offerts par la Laiterie Chez-nous de St-Raymond de Portneuf ainsi que celui accordé par De Laval pour le meilleur pis. Ce sujet à M. Joseph Gendron de Montmagny.



A l'avant, Cantinale Aztec Nettie, septième classe trois ans et Cantinale Chieftain Lola, quatrième classe quatre ans, pour M. Marius Cantin de Montmagny.

Participation des éleveurs du Club Holstein de Montmagny-L'Islet-Kamouraska à l'Expo du district de Montmagny

Les éleveurs du Club Holstein de Montmagny-L'Islet-Kamouraska ont participé en grand nombre encore une fois cette année, à l'Expo du district de Montmagny et ils ont obtenu succès très intéressants. En effet, pour la première fois depuis la dizaine d'années d'existence du club, la Grande Championne, Gendinale Lise, est la propriété d'un éleveur de notre club, M. Joseph Gendron et la Championne junior de réserve,

Val d'Espoir Tempo Marylin, a été obtenu par M. Jean-Guy Michaud de St-Philippe de Néri dans le comté de Kamouraska.

C'est M. Marius Cantin qui s'est classé le premier exposant du Club et il obtint le trophée offert par M. Lauréat Caron de l'Abattoir de Montmagny Inc. M. Cantin est aussi le gagnant du trophée accordé pour la meilleure génisse de l'année soit Cantinale Yukon Martha qui se classa troisième. Ce

trophée est offert par les inséminateurs Jean-Marc et Jean-Yves Gosselin, inséminateurs de St-François. Ces deux trophées lui seront présentés lors de la soirée récréative du club au mois d'octobre.

Il convient également de noter les résultats de nos éleveurs dans la classe d'un an sénior ou quatre des cinq premiers sujets de la classe étaient de notre club. Ainsi M. Lauréat Pelletier de St-Roch des Aulnaies se

classait premier, M. Lucien Michaud, St-Philippe de Néri, second, M. J. Arthur Lemieux de Ville de L'Islet, quatrième et M. Alfred Boulet de St-François, cinquième.

Les éleveurs suivants ont participé à l'Expo: MM Marius Cantin, Alfred, Auguste et Grégoire Boulet, Joseph-Aimé Blais, Jacques

Paré, Martin Fiset, Denis Cloutier et Joseph Gendron, dans Montmagny.

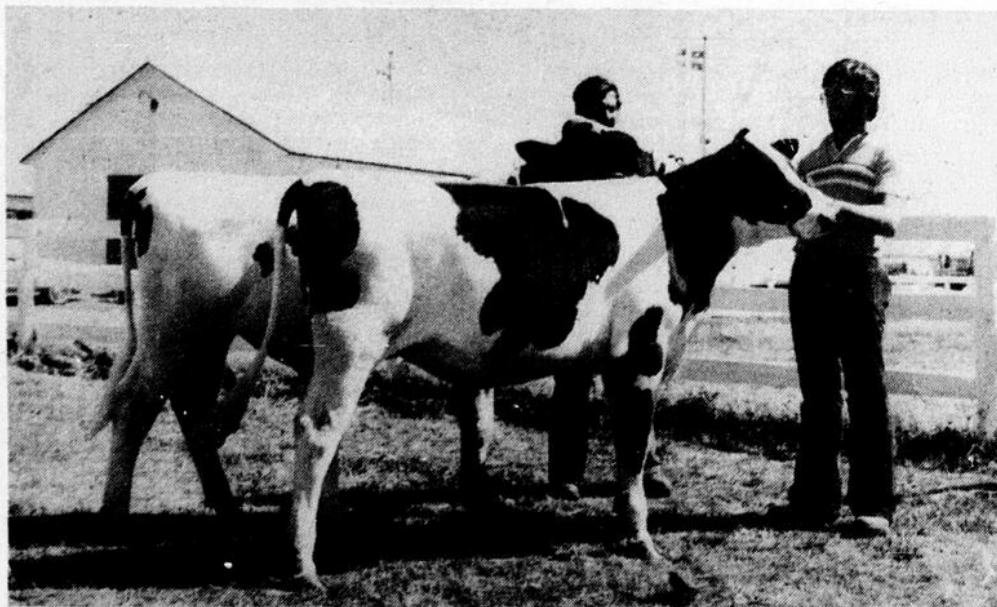
MM. Joseph-Arthur Lemieux, Cyrille Dubé, Lauréat Pelletier, Jocelyn et Yoland Boucher dans L'Islet et MM. Lucien et Jean-Guy Michaud, Moreau et Frères ainsi que Jean-Nicolas Langlais dans Kamouraska. La direction du club est très

fière de la participation de ses éleveurs à l'Expo du district de Montmagny cette année. Elle félicite ses éleveurs pour les résultats obtenus ainsi que pour la bonne collaboration qui existe au sein du groupe.

Le secrétaire du Club Holstein Montmagny-L'Islet-Kamouraska



Pellerat Chieftain Granada, 1ère dans la classe un an senior pour Lauréat Pelletier de St-Roch des Aulnaies et Boulet Chieftain Florence, troisième dans la catégorie deux ans pour Alfred Boulet de St-François.



Cantinale Yukon Martha, troisième dans les génisses de l'année pour Marius Cantin et L'Islet Pierrot Dude Rock, quatrième taureau de l'année pour Joseph-Arthur Lemieux de Ville de L'Islet.

Pour une voiture d'occasion

A bon prix

1977 BUICK CENTURY

Régale 2 ptes, tout équipé
12,000 milles

1977 BUICK SKYLARK

4 ptes Sedan
12,000 milles

1977 G.M.C. 4 X 4

Pick-up
8,000 milles

1975 CUTLASS

2 ptes, Suprême
Bas millage

1975 MONZA

Hatchback
8 cyl., automatique

1974 CUTLASS

2 ptes, Suprême
Bas millage

1977 AUSTIN-MINI

Série 1000
14,000 milles

1968 CADILLAC

Décapotable
Très propre

A
très bas
prix

1973 Buick Century 2 ptes
1971 Plymouth Fury 11 4 ptes
1966 Chevelle Malibu 4 ptes

GARAGE YVON FOURNIER

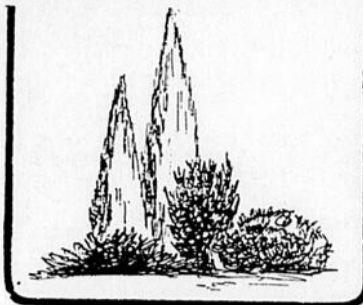
580 Boul. Taché ouest

Montmagny

Tél. gar.: 248-5827

Rés.: 248-3491

Estime gratuit — Satisfaction garantie



CHRONIQUE HORTICOLE

PAR: DIANE ROBICHAUD HUDON,
TECHNOLOGISTE
EN HORTICULTURE



Fortin et Thibault, de St-Eugène, dépose trois soumissions pour l'entretien des chemins municipaux

La construction d'une rocaille (2e partie)

Pour faire suite à la chronique de la semaine dernière, nous verrons les catégories de plantes qui peuvent être utilisées, et l'entretien qu'elles exigent afin de donner le plus bel effet à la rocaille.

Les plantes appropriées

Il y a cinq catégories de plantes qui peuvent être utilisées dans la confection de la rocaille. Le choix dépend de la dimension de la rocaille, du site, du goût des gens et de leur budget.

1. Les plantes herbacées vivaces:

Elles peuvent être dressées, rampantes ou tapissantes. Des variétés telles l'alyssum, arabis, armoise, campanule, gaillarde, phlox, thym et aster, etc. conviennent très bien.

2. Les arbustes:

Dans la rocaille, l'arbuste donne du relief en permettant d'insister sur un point et d'en atténuer un autre. C'est lui qui donne la forme définitive à la rocaille. Des arbustes tels le philadelphe doré, la potentille, les spirées, les viornes, et les rosiers, etc. conviennent très bien.

3. Les résineux:

Ils offrent une grande variété de couleurs et de formes. Les épinettes naines, les genévriers étalés et pyramidaux, les ifs et les cèdres pyramidaux ou globes conviennent très bien.

4. Les annuelles ou saisonnières:

Elles apportent la couleur dans la rocaille. Il ne faut pas les utiliser en trop grande quantité et garder une harmonie dans les couleurs. Les agérates, les capucines, les mufliers

nains, le pourpier, les œillets d'Inde, le salvia, les phlox de Drummond et l'alyssum, etc. peuvent être avantageusement utilisés.

5. Les bulbes:

Les bulbes d'automne permettent d'avoir une rocaille fleurie tôt au printemps. Les tulipes, narcisses, crocus, muscaris et les galanthus (perce-neige) peuvent venir compléter les plantations de la rocaille.

La première plantation se fait alors que l'on est à construire la rocaille. A ce moment on peut y installer les résineux, les arbustes et des plantes vivaces rampantes afin de retenir le sol. Les autres plants sont mis en place lorsque la rocaille est rafermie.

L'entretien

C'est un point très important. La beauté de la rocaille dépend en grande partie des soins après la plantation.

En résumé:

1. Un désherbage constant
2. Des tailles occasionnelles et régulières
3. Des divisions régulières des plants
4. Une fertilisation adéquate
5. Un nettoyage spécial au printemps et à l'automne
6. Un travail régulier durant la saison
7. Un arrosage contrôlé suivant les groupes de plantes

Bon succès!

Diane Robichaud Hudon
Technologiste en horticulture



TULIPE DARWIN

Ville de L'Islet et St-Eugène, ont procédé lundi le 21 août, à l'ouverture des soumissions pour l'entretien des chemins municipaux pour la période de deux ans, soit 1978-79 et 1979-80.

A ces deux endroits, une seule soumission a été reçue, et elle était présentée par la firme Fortin et Thibault Inc. de St-Eugène.

A Ville de L'Islet, selon l'avis public, on peut lire, que l'entretien des chemins de la municipalité est, sur une longueur de 4.70 kilomètres, soit environ 3 milles. Le prix demandé par le soumissionnaire, devra être déterminé de manière fixe, à tant par kilomètre, pour la période fixée, et de plus le proposeur de la soumission, devra inclure la fourniture du sel et du sable.

La firme Fortin et Thibault, a fixée à \$2,400 du kilomètre sa proposition pour l'entretien des chemins ce qui exige un déboursé annuel de \$11,280.00 pour la municipalité de Ville de

A St-Eugène

Le dépôt de la soumission, de la firme Fortin et Thibault, se définit avec les caractéristiques suivantes:

L'entretien des chemins de la Municipalité se fait sur une longueur de 26,59 kilomètres, soit environ 16,53 milles. Le prix comprend également le tarif sur base fixe, et la fourniture du sel et du sable; on a demandé de fixer le tarif à tant du kilomètre là également.

La soumission déposée, par la Firme Fortin et Thibault se justifie de la manière suivante:

Annuellement, la corporation municipale de St-Eugène, aura à déboursé une somme de \$24,595.75 pour faire exécuter ces travaux d'entretien. Avec ces renseignements obtenus par la corporation municipale de Ville de L'Islet, et de St-Eugène, une décision finale devrait être prise à la séance régulière du conseil, de septembre, concernant le soumissionnaire Fortin et

Thibault de St-Eugène.

Notre-Dame de Bonsecours
Par ailleurs, la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, a aussi demandé des soumissions pour l'entretien des chemins pour les saisons 1978-79 et 1979-80.

Encore là, le prix fixé est précisé à tant du Kilomètre et comprend la fourniture du sel et du sable. La longueur du parcours est de 17.43 kilomètres soit environ 10.83 milles.

La firme Fortin et Thibault qui avait préparé la soumission, a exigée \$950.00 du kilomètre par année, pour l'entretien des chemins municipaux.

La corporation devrait apporter une décision touchant le contrat d'entretien des chemins municipaux, à la séance du 5 septembre, a précisé M. Bertrand Couillard, secrétaire municipal, au lendemain de l'ouverture des soumissions.

Fernand Guimond

30%

de rabais
sur tout à l'intérieur

- Plantes vertes
- Poteries
- Engrais
- Insecticides
- Arrangements floraux
- Etc...

SUPER VENTE

du 28 août
au 2 septembre

40%

de rabais
sur tout à l'extérieur

- Arbres
- Tuiles
- Cèdres
- Accessoires de jardin
- Tondeuses
- Balancoires - Etc...



Tél.: 248-4778

Centre du JARDIN des
ARPENTS VERTS INC.

114 ouest, boulevard Taché, Montmagny. — G5V 3A5

AVIS PUBLIC

QUEBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI
No: 9510 R.S.P.

REGIE DES SERVICES PUBLICS
QUEBEC-TELEPHONE,
requérante.

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNE que Québec-Téléphone a produit à la Régie des services publics du Québec, le 14 août 1978, une requête demandant le redressement de ses tarifs interurbains à compter du 1er novembre 1978 et celui de ses tarifs locaux et autres services pour le 1er avril 1979.

Les principaux services concernés sont énumérés ci-après de même que les nouveaux tarifs proposés.

Toute personne qui désire prendre connaissance de la requête peut le faire en s'adressant à la Régie des services publics à l'adresse mentionnée au paragraphe qui suit ou à l'un des bureaux d'affaires de la requérante dont les adresses apparaissent aux annuaires téléphoniques mis à la disposition de ses abonnés et usagers.

Toute personne qui désire intervenir pour appuyer ou s'opposer à cette demande doit en informer la REGIE DES SERVICES PUBLICS, PAR ECRIT, A SON SIEGE SOCIAL SIS AU 2875 BOULEVARD LAURIER, SUITE 1200, STE-FOY, QUEBEC, G1A 1G8, DANS LES QUINZE JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS.

Le tout conformément au mode de signification prescrit par le président de la Régie.
Rimouski, 16 août 1978.

TREMBLAY, BOUCHARD, RINGUET & LAPRISE
Procureurs de la requérante
Case postale 903, Rimouski, Qué.
G5L 7C9

L'ABONNE QUI DESIRE MESURER L'EFFET QU'AURA SUR SON COMPTE TELEPHONIQUE LES CHANGEMENTS PROPOSES DANS CET AVIS, PEUT LE FAIRE EN CONSULTANT D'ABORD LA LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS ET GROUPES TARIFAIRES CI-DESSOUS; PUIS, A L'AIDE DES TABLES APPROPRIÉES COMPRIS DANS CES PAGES, IL POURRA CALCULER LE NOUVEAU TARIF QUI LE CONCERNE.

LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS ET GROUPES TARIFAIRES CORRESPONDANTS

CIRCONSCRIPTION	GROUPE TARIFAIRES		CIRCONSCRIPTION	GROUPE TARIFAIRES		CIRCONSCRIPTION	GROUPE TARIFAIRES	
	Actuel	Propose		Actuel	Propose		Actuel	Propose
Aguanish	1	1	Matapédia	4E	7E	St-Fabien	5G	9G
Amqui	3G	6G	Mont-Joli	3E	6E	St-Félicité	3D	6D
Armagh	2F	4F	Mont-Louis	1G	2G	St-Flavien	3F	6F
Baie-Comeau	4D	8D	Montmagny	4G	7G	St-François	4F	7F
Baie-des-Sables	4F	6F	Murdochville	1	2	St-Gabriel	2D	3D
Baie-Johan-Beetz	1	1	Mutton Bay	1B	1B	St-Gédéon-de-Beauce	4F	7F
Baie-Trinite	1	1	Natashouan	1F	1F	St-Georges-de-Beauce	4G	8G
Barachois	1C	2C	Neuveville	3D	6D	St-Henri-de-Lévis	CUQ	CUQ-Q
Batiscan	2C	4C	New Carlisle	3E	5E	St-Isidore	1	1
Bic	5F	9F	Newport	2C	4C	St-Jean-Port-Joli	3E	5E
Bonaventure	3F	5C	New-Richmond	2D	4D	St-Joseph-de-Beauce	3D	6D
Cap-Chat	3C	4C	Nouvelle	2C	3C	St-Lambert	CUQ	CUQ-Q
Cap-des-Rosiers	3E	5E	Pentecôte	1B	1B	St-Leon-le-Grand	2C	4C
Caplan	3E	5E	Perce	2D	3D	St-Malachie	2D	4D
Cap-St-Ignace	3E	5E	Port-Rouge	3C	6C	St-Marc-des-Carrières	3D	6D
Carleton	4D	8D	Port-Sauvé	5G	9G	St-Marie-de-Beauce	3D	6D
Causapscal	3D	5E	Port-Daniel	1B	2B	St-Martin	4D	7D
Chandler	3D	5D	Port-Menier	1	1	St-Michel-de-Bellechasse	CUQ	CUQ-Q
Chevry	1B	1B	Portneuf	3D	6D	St-Moise	1A	1A
Chuteaux-Outardes	4D	8D	Rimouski	5G	9G	St-Pamphile (St-Marcel)	2D	3D
Clarke City	5G	9G	Rivière-a-Martin	2E	3E	St-Patrice-de-Beaurivage	1A	1A
Cloridorme	1G	1G	Rivière-a-Pierre	1	1	St-Paul-de-Montminy	3F	6F
Cross-Point	4C	7C	Rivière-au-Renard	3E	5E	St-Paul-River	1B	1B
De-Grasse	5G	9G	Rivière-au-Tonnerre	1G	1G	St-Perpétue	2D	3D
Donnacoma	4D	7D	Rivière-St-Jean	1G	1G	St-Prospere-de-Dorchester	4D	7D
Esprit-Saint	1C	1C	St-Adelphe	2C	4C	St-Raphael	3D	5D
Fonds-ville	2B	3B	St-Agapit	3D	5D	St-Raymond	2B	4B
Franzeville	3C	5C	St-Agathe	1	1	St-René-de-Matane	3C	6C
Gaspé	3E	5E	St-Alexis-de-Matapédia	1C	2C	St-Roch-des-Aulnais	3D	5D
Godbout	1	1	St-Anne-de-la-Pérade	3F	5F	St-Simon-de-Rimouski	2E	4E
Grande-Rivière	3F	5F	St-Anne-des-Monts	3F	5G	St-Stanislas	2C	4C
Grande-Vallee	12	22	St-Anselme	3D	5D	St-Théophile	2E	5E
Harrington-Harbour	1B	1B	St-Antoine-de-Tilly	3E	5E	St-Théophile	4D	7D
Hauterive	4D	8D	St-Augustin (Duplessis)	1	1	St-Thérese-du-Colombier	2C	3D
Havre-Saint-Pierre	1	2	St-Augustin (Portneuf)	CUQ	CUQ-Q	St-Tite	2C	4D
Lac-au-Sables	2C	3C	St-Basile	3C	6C	St-Urbain	2F	5F
Lac-au-Saumon	3D	5E	St-Bernard-de-Dorchester	3C	5C	St-Urbain	3E	6E
La-Romaine	1	1	St-Bernard-de-Dorchester	5D	9D	Savabec	2C	4D
Les-Boules	3D	5D	St-Casimir	2D	5D	Sept-Îles	5G	9G
Les-Méchins	1	1	St-Charles	CUQ	CUQ-Q	Tête-a-Baleine	1	1
L'Islet	4G	7G	St-Claire	3E	5E	Val-Alan	2C	3C
Lourdes-de-Blanc-Sablon	1A	1A	St-Côme-de-Kennebec	4D	7D	Val-Brillant	2C	4D
Luceville	5E	9E	St-Croix	2E	5E	Vallee-Jonction	3E	6E
Mancouagan-5	1	1	St-Damien-de-Buckland	2D	5D			
Marie	3D	5D	St-Edouard-de-Frampton	2D	3D			
Matane	4G	7G	St-Edouard-de-Lotbinière	2F	5F			

Note:

Actuellement, le tarif mensuel de base est déterminé par la totalité des téléphones en service (appareils principaux et postes supplémentaires) que vous pouvez rejoindre sans frais interurbains. Pour sa part, le nouveau tarif proposé est calculé en fonction du nombre d'appareils principaux (terminaux) qu'il vous est possible de rejoindre sans frais interurbains. Ceci a nécessité l'établissement de nouveaux groupes tarifaires, lesquels sont proposés ci-dessus.

TABLE ACTUELLE DES TARIFS MENSUELS DE BASE

GROUPE TARIFAIRES	SERVICES RESIDENTIELS			SERVICES D'AFFAIRES			SERVICES D'AFFAIRES SPECIALISES		
	Ligne à 4 abonnés	Ligne à 2 abonnés	Ligne individuelle	Ligne à 4 abonnés	Ligne à 2 abonnés	Ligne individuelle	Ligne de standard privé	Ligne raccordée à un système de téléphones à boutons-poussoirs	Ligne pour appareil de transmission de données
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1	4.10	4.70	5.40	5.95	7.60	9.30	16.25	11.60	17.70
2	4.15	4.90	5.65	6.40	8.50	10.60	18.55	13.25	20.15
3	4.20	5.05	6.00	6.90	9.80	12.75	22.30	15.95	24.25
4	4.30	5.25	6.40	7.45	11.15	14.85	25.95	18.55	28.25
5	4.40	5.50	6.80	7.90	12.60	17.15	30.00	21.40	32.60
6	4.55	5.80	7.20	8.30	14.30	19.45	34.05	24.30	36.95
*CUQ	5.45	6.05	7.50	9.00	14.80	20.60	36.05	25.75	39.15

* Le tarif mensuel de base de la CUQ actuellement en vigueur inclut le supplément territorial.

TABLE PROPOSEE DES TARIFS MENSUELS DE BASE

GROUPE TARIFAIRES	SERVICES RESIDENTIELS					SERVICES D'AFFAIRES					SERVICES D'AFFAIRES SPECIALISES					
	Ligne à 4 abonnés	Ligne à 2 abonnés		Ligne individuelle		Ligne à 4 abonnés	Ligne à 2 abonnés		Ligne individuelle	Ligne de standard privé	Ligne raccordée à un système de téléphones à boutons-poussoirs		Ligne pour appareil de transmission de données			
		Urbain	Rural	Urbain	Rural		Urbain	Rural			Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
1	4.20	5.55	7.55	6.15	8.55	6.50	9.15	11.15	10.90	13.40	19.10	23.45	13.65	16.75	21.80	26.80
2	4.25	5.70	7.70	6.35	8.75	6.90	9.55	11.55	11.30	13.80	19.80	24.15	14.15	17.25	22.60	27.60
3	4.30	5.75	7.80	6.40	8.85	7.05	10.60	12.65	12.95	15.50	22.65	27.15	16.20	19.40	25.90	31.00
4	4.35	5.80	7.85	6.60	9.05	7.35	10.90	12.95	13.25	15.80	23.20	27.65	16.55	19.75	26.50	31.60
5	4.45	5.90	7.95	6.75	9.25	7.60	12.30	14.40	15.20	17.80	26.60	31.15	19.00	22.25	30.40	35.60
6	4.50	6.10	8.20	6.95	9.45	7.90	12.60	14.70	15.50	18.10	27.15	31.70	19.40	22.65	31.00	36.20
7	4.55	6.20	8.35	7.10	9.65	8.25	14.05	16.20	17.45	20.10	30.55	35.20	21.80	25.15	34.90	40.20
8	4.60	6.30	8.45	7.35	9.90	8.55	14.35	16.50	17.75	20.40	31.05	35.70	22.20	25.50	35.50	40.80
9	4.70	6.50	8.70	7.45	10.05	9.00	15.70	17.90	19.70	22.40	34.50	39.20	24.65	28.00	39.60	44.80
10	4.75	6.70	8.90	7.75	10.35	9.30	16.00	18.20	20.00	22.70	35.00	39.75	25.00	28.40	40.00	45.40
11	4.85	6.90	9.15	7.80	10.45	9.75	17.40	19.65	21.95	24.70	38.40	43.25	27.45	30.90	43.90	49.40
12	4.95	7.05	9.30	8.15	10.80	10.05	17.70	19.95	22.25	25.00	38.95	43.75	27.80	31.25	44.50	50.00
*CUQ	5.60	7.50	9.85	8.55	11.30	10.90	19.50	21.80	24.75	27.60	43.30	48.30	30.95	34.50	49.50	55.20

* Dans la table proposée, le supplément territorial n'est plus inclus dans le tarif mensuel de base de la CUQ. L'utilisateur doit donc consulter la section Q de la table "Supplément territorial".

Note: L'abonné bénéficiant d'un service urbain en secteur rural paie présentement une mensualité basée sur la distance qui le sépare du secteur urbain le plus rapproché (70 cents par 1/4 de mille pour une ligne individuelle - 50 cents par 1/4 de mille pour une ligne à deux abonnés). Il est maintenant proposé que cette notion de distance soit abandonnée pour faire place à un taux mensuel fixe, compris dans le tarif mensuel de base ci-haut, sous la rubrique "Rural". Par contre, tout abonné qui formulera une demande pour un service urbain en secteur rural devra acquitter au préalable des frais non répétitifs qu'on nomme "frais de gradation", tel qu'apparaissant ci-contre.

FRAIS PROPOSES DE GRADATION DE SERVICE EN SECTEUR RURAL

A) SERVICE ACTUEL		SERVICE DEMANDE	*B) SERVICE ACTUEL		SERVICE DEMANDE
ligne à 2 abonnés		ligne individuelle	ligne à 4 abonnés		ligne individuelle
ligne à 4 abonnés		lignes à 2 abonnés			
Distance	Frais de gradation		Distance	Frais de gradation	
Moins de 1/2 km	Aucun frais		Moins de 1/2 km	Aucun frais	
1/2 km à 2 km	\$ 25.00		1/2 km à 2 km	\$ 50.00	
2.1 km à 4 km	\$ 75.00		2.1 km à 4 km	\$ 125.00	
4.1 km à 6 km	\$ 125.00		4.1 km à 6 km	\$ 200.00	
6.1 km à 8 km	\$ 150.00		6.1 km à 8 km	\$ 250.00	
8.1 km et plus	\$ 200.00		8.1 km et plus	\$ 300.00	

* Les dits frais s'appliquent également pour tout nouvel abonné qui exige un service de type urbain en secteur rural.



SUPPLEMENT TERRITORIAL POUR LE SERVICE REGIONAL

TABLE ACTUELLE

DIVISIONS	CLIENTS	1 à 6
A	Rés. Aff.	- -
B	Rés. Aff.	\$ 0.60 1.30
C	Rés. Aff.	0.90 2.10
D	Rés. Aff.	1.15 2.80
E	Rés. Aff.	1.30 3.50
F	Rés. Aff.	1.45 4.00
G	Rés. Aff.	1.70 4.65
Z	Rés. Aff.	2.05 5.65

TABLE PROPOSEE

DIVISIONS	CLIENTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	Rés. Aff.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B	Rés. Aff.	\$ 0.85 1.30	\$ 0.90 1.50	\$ 0.95 1.75	\$ 1.00 2.00	\$ 1.05 2.30	\$ 1.10 2.50	\$ 1.15 2.75	\$ 1.20 3.00	\$ 1.25 3.30	\$ 1.30 3.50	\$ 1.35 3.75	\$ 1.40 4.00
C	Rés. Aff.	0.95 1.50	1.00 1.90	1.05 2.00	1.10 2.40	1.15 2.90	1.20 3.10	1.25 3.50	1.30 3.75	1.35 3.90	1.40 4.10	1.45 4.30	1.50 4.60
D	Rés. Aff.	1.05 1.70	1.10 2.10	1.15 2.25	1.20 2.60	1.25 3.20	1.30 3.50	1.35 3.90	1.40 4.10	1.45 4.25	1.50 4.40	1.55 4.60	1.60 4.95
E	Rés. Aff.	1.15 2.25	1.20 2.50	1.25 2.75	1.30 3.10	1.35 3.45	1.40 4.00	1.45 4.40	1.50 4.70	1.55 5.00	1.60 5.50	1.65 5.75	1.70 6.00
F	Rés. Aff.	1.25 3.25	1.30 3.60	1.35 4.00	1.40 4.25	1.45 4.40	1.50 4.75	1.55 4.95	1.60 5.20	1.65 5.50	1.70 5.80	1.75 6.20	1.80 6.50
G	Rés. Aff.	1.35 4.00	1.40 4.20	1.45 4.40	1.50 4.60	1.55 4.95	1.60 5.20	1.65 5.80	1.70 6.00	1.75 6.20	1.80 6.30	1.85 6.60	1.90 6.90
Z	Par exception, ce supplément territorial est fixe. Rés. \$ 2.50 — Aff. \$ 6.95.												
Q	Ce supplément territorial est fixe. Rés. \$ 1.60 — Aff. \$ 4.00.												

INTERURBAIN

o Les tarifs interurbains subissent une majoration totale moyenne de 16.6%, soit 15.8% pour les appels faits au Québec et 20.8% pour les appels faits hors du Québec.

o Le tarif maximum par minute qui s'applique pendant les périodes d'escompte de fin de semaine et de soirée passe de 15 cents à 17 cents. Par contre, la période d'escompte de fin de semaine se voit prolongée de six (6) heures et débute à 12:00 plutôt qu'à 18:00.

TABLE PROPOSEE DES TARIFS INTERURBAINS

BANDES TARIFAIRES	PAR L'INTERURBAIN AUTOMATIQUE (1 min. minimum)		PAR LA TELEPHONISTE				CHAQUE MINUTE ADDITIONNELLE		
			Poste à poste (3 min. minimum)		Personne à personne (3 min. minimum)				
	Milles	Kilomètres	Québec \$	Hors du Québec \$	Québec \$	Hors du Québec \$	Québec \$	Hors du Québec \$	
0 - 15	0 - 24	0.25	0.26	0.75	0.78	1.50	1.56	0.14	0.14
16 - 25	25 - 40	0.29	0.32	0.87	0.96	1.74	1.92	0.18	0.19
26 - 35	41 - 56	0.33	0.38	0.99	1.14	1.98	2.28	0.21	0.24
36 - 45	57 - 72	0.37	0.44	1.11	1.32	2.22	2.64	0.24	0.30
46 - 60	73 - 97	0.41	0.50	1.23	1.50	2.46	3.00	0.28	0.36
61 - 80	98 - 129	0.46	0.56	1.38	1.68	2.76	3.36	0.32	0.42
81 - 100	130 - 161	0.51	0.61	1.53	1.83	3.06	3.66	0.37	0.47
101 - 130	162 - 209	0.56	0.66	1.68	1.98	3.36	3.96	0.42	0.52
131 - 170	210 - 274	0.61	0.72	1.83	2.16	3.66	4.32	0.47	0.57
171 - 210	275 - 338	0.66	0.78	1.98	2.34	3.96	4.68	0.52	0.63
211 - 250	339 - 402	0.72	0.84	2.16	2.52	4.32	5.04	0.57	0.69
251 - 300	403 - 483	0.78	0.90	2.34	2.70	4.68	5.40	0.63	0.75
301 - 375	484 - 604	0.84	0.96	2.52	2.88	5.04	5.76	0.69	0.81
376 - 500	605 - 805	0.90	1.02	2.70	3.06	5.40	6.12	0.75	0.87
501 - 700	806 - 1127	0.96	1.08	2.88	3.24	5.76	6.48	0.81	0.93
701 - 900	1128 - 1448	1.02	1.15	3.06	3.45	6.12	6.90	0.87	1.00
901 - 1100	1449 - 1770	(1.08)	1.23	(3.24)	3.69	(6.48)	7.38	(0.93)	1.08
1101 - 1350	1771 - 2173	(1.15)	1.32	(3.45)	3.96	(6.90)	7.92	(1.00)	1.17
1351 - 1600	2174 - 2575		1.41		4.23		8.46		1.26
1601 - 1900	2576 - 3058		1.50		4.50		9.00		1.35
1901 - 2200	3059 - 3541		1.59		4.77		9.54		1.44
2201 et plus	3542 et plus		1.68		5.04		10.08		1.53

TABLEAU DES ESCOMPTE

	ESCOMPTE SPECIAUX DU QUEBEC				AUTRES ESCOMPTE			
	Par l'interurbain automatique seulement				Par l'interurbain automatique (note 1) Par la téléphoniste, poste à poste (note 2)			
	23* à 8	8 à 12	12 à 18	18 à 23	23* à 8	8 à 12	12 à 18	18 à 23
DIMANCHE	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	1/3	1/3	1/3
	Max. \$0.17 min.	Max. \$0.17 min.	Max. \$0.17 min.	Max. \$0.17 min.				
LUNDI AU VENDREDI	2/3			1/3	2/3			1/3
	Max. \$0.17 min.							
SAMEDI	2/3		2/3	2/3	2/3	1/3	1/3	
	Max. \$0.17 min.		Max. \$0.17 min.	Max. \$0.17 min.				

* La veille du jour indiqué

Note 1: Sur la totalité des frais
Note 2: Sur les frais par minute additionnelle aux 3 minutes minimum

GROUPES TARIFAIRES ACTUELS ET PROPOSES

TABLEAU COMPARATIF

GROUPES ACTUELS	NOMBRE DE TELEPHONES REJOINTS	GROUPES PROPOSES	NOMBRE D'APPAREILS PRINCIPAUX (TERMINAUX) REJOINTS
1	1 à 2,000	2	1 à 750 751 à 1,500
2	2,001 à 5,000	3	1,501 à 2,500 2,501 à 3,500
3	5,001 à 10,000	5	3,501 à 5,500 5,501 à 7,500
4	10,001 à 20,000	7	7,501 à 10,000 10,001 à 15,000
5	20,001 à 50,000	9	15,001 à 25,000 25,001 à 35,000
6	50,001 à 100,000	11	35,001 à 55,000 55,001 à 75,000

D'AUTRES MODIFICATIONS PROPOSEES

AUTRES SERVICES

	Actuel	Tarif mensuel Proposé
o Poste supplémentaire résidence affaires	\$ 1.70 2.55	\$ 2.00 3.00
o Téléphone Contempra	1.95	2.25
o Téléphone à clavier		
résidence, premier appareil	1.75	2.00
autre appareil	0.60	0.75
affaires, premier appareil	2.25	2.75
autre appareil	0.75	1.00
o Numéro non publié	2.20	3.00
o Inscription supplémentaire à l'annuaire		
résidence	0.75	0.95
affaires	1.25	1.60
o Standards privés - Série 400		
- Equipement commun du ARD-561		
120 lignes	260.00	312.00
150 lignes	270.00	324.00
180 lignes	280.00	336.00
210 lignes	290.00	348.00
240 lignes	300.00	360.00
270 lignes	310.00	372.00
- Equipement commun du AKD-741		
25 lignes	80.00	95.00
50 lignes	95.00	110.00
o Postes principaux de Centrex		
100 premiers	13.50	17.50
101 à 200	12.00	15.50
201 et plus	11.00	14.50
o Systèmes de téléphones à boutons-poussoirs		
- Voyants lumineux		
chaque ligne	3.35	4.25
chaque appareil	2.75	3.50
- Logic 10	8.50	10.60
- Logic 20	16.50	20.50
FRAIS DE SERVICE	Actuel	Tarif Proposé
Nouvelle installation		
o Appareil principal, résidence affaires	\$ 19.00 32.00	\$ 22.00 42.00
o Poste supplémentaire, résidence affaires	13.00 13.00	15.00 19.00
o Téléphone laissé sur place	9.00	11.00



LA RENTREE AU CEGEP LA POCATIERE.- Lundi dernier, c'était jour de rentrée au Cégep de La Pocatière. C'est par centaines que l'on pouvait voir les étudiants déambuler dans les rues de la ville. Arrivés au Cégep, ils leur fallait attendre plusieurs minutes avant de recevoir leur horaire et les autres documents susceptibles de les aider le long de leur cheminement académique. Par la suite, c'est par petits groupes qu'ils se dirigeaient au Mistook, café-étudiant, où ils pouvaient échanger leurs premières impressions. Cette année, ils sont 1,080 à avoir acquitté leurs frais d'inscription. Les cours débutaient l'après-midi même.

[G.G. Peuple-Courrier]

Démission de M. Jacques Bellemare du Comité exécutif du Cégep

(C.C.) Au cours de leur réunion du 15 août dernier, les membres du Conseil d'administration du Cégep de La Pocatière ont accepté la démission de M. Jacques Bellemare des postes qu'il occupait au Conseil d'administration et au Comité exécutif du Cégep. M. Bellemare profitera d'un congé de perfectionnement d'un an pour se rendre en France. Il sera remplacé, au Comité

exécutif, par M. Réal Lemieux, qui est professeur et qui siège aussi au Conseil d'administration. M. Lemieux, en fait, mènera à terme, soit jusqu'en novembre, le mandat qui avait été confié à M. Bellemare. Les professeurs du Cégep, pour leur part, devront bientôt élire un autre représentant au Conseil d'administration. **Quatre nouveaux cours** A compter de septembre,

quatre nouveaux cours complémentaires institutionnels seront disponibles au Cégep de La Pocatière. Ils ont pour titre: Comptabilité, Consommation-Marketing-Publicité, Introduction au droit dans le cadre québécois et, enfin, L'homme et l'environnement. Ils ont comme but de mieux préparer l'étudiant aux études universitaires ou à l'arrivée sur le marché du travail.



LABRECQUE & FILS ENR.

ENTREPRENEUR PLOMBERIE-CHAUFFAGE

358 est, Boul. Taché, Montmagny

Tél.: 248-1261

Rep.: A. AUDET

248-2430

248-1948

248-1745

VENTE — INSTALLATION — REPARATION

ACTIVITES AU CENTRE CULTUREL ET RECREATIF DE MONTMAGNY

ACTIVITES et COURS	INSCRIPTION	DEBUT	HORAIRE	COÛT	DUREE	PRE-REQUIS EXIGENCES	LIEU	MONITEUR OU RESPONSABLE
BIBLIOTHEQUE	Tous les mardis et mercredis	19 sept.	19.30 h. à 21.00 heures	Abonnement par individu \$8.00 Abonnement par couple \$12.00	Sept. 78 à juin 79	-----	Local 2323	Jacques Morin
COURS DE YOGA	Par téléphone ou au bureau du C.C.R.M.	À déterminer selon le nombre d'inscrits	Lundi 19.30 à 21.00 h.	\$19.00	10 sem.	Débutant	3375	À déterminer
GYMNASES	Réservation et locations	5 sept.	7 jours semaine	À déterminer selon l'activité pratiquée	Sept. 78 à juin 79	Fort d'espadrilles obligatoire	Salle 1413	Marc Normand
COURS DE KARATE	18 septembre	18 sept.	Mardi & jeudi 19.30 à 20 h. Adultes: 20 à 21 h.	Etudiants: Session: \$40.00 Semaine: \$4.00 Adultes: Session: \$50.00 Semaine: \$4.50	13 sem.	Examen médical	Salle de combat 2402	Claude Lachance
COURS DE CULTURE PHYSIQUE POUR DAMES	19 septembre et durant les heures de cours	19 sept.	Mardi & jeudi 19.30 à 21.00 h.	Etudiants: Session: \$20.00 Semaine: \$1.75 Adultes: Session: \$28.00 Semaine: \$2.50	14 sem.	Examen médical	Salle d'haltérophilie 2401	Roland Audet
COURS DE CULTURE PHYSIQUE POUR HOMMES	11 septembre et durant les heures de cours	11 sept.	Lundi, mercredi vendredi 19.30 à 21.00 h.	Etudiants: Session: \$24.00 Semaine: \$2.00 Adultes: Session: \$32.00 Semaine: \$2.75	15 sem.	Examen médical	Salle d'haltérophilie 2401	Roland Audet
COURS DE BADMINTON	Par téléphone ou au bureau du C.C.R.M.	10 sept.	Dimanche 9.00 à 12.00 h.	\$10.00	15 sem.	Débutant	1413	Marc Normand
CLUB DE GYMNASTIQUE (FILLES)	Par téléphone ou au bureau du C.C.R.M.	20 sept.	Mercredi: 18.00 à 19.30 h. Samedi: 10.00 à 11.30 h.	Session \$15.00	12 sem.	Jeunes filles de moins de 10 ans	Palestre 1429	Gaston Lavoie
CLUB DES MATINAUX		12 sept.	Mardi mercredi vendredi 6.45 à 7.45 h.	Session \$30.00	15 sem.	Examen médical et électrocardiogramme	Gymnase 1413	Clermont Moreau Fernand Morin André Normand

ACTIVITES et COURS	INSCRIPTION	DEBUT	HORAIRE	COÛT	DUREE	PRE-REQUIS EXIGENCES	LIEU	MONITEUR OU RESPONSABLE
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE MIXTE	11 septembre et durant les heures de cours	11 sept.	Lundi mardi mercredi jeudi 19.00 à 20.00 h.	Semaine: \$2.50 Session: \$30.00	15 sem.	Electrocardiogramme	Gymnase 1413	Marc Normand
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR HOMMES	11 septembre et durant les heures de cours	11 sept.	Lundi mardi mercredi jeudi 18.00 à 19.00 h.	Semaine: \$2.50 Session: \$30.00	15 sem.	Electrocardiogramme	Gymnase 1413	Marc Normand
COURS DE SECURITE AQUATIQUE (natation)	5-7-9-10 septembre durant les heures de bains libres	la sem. du 18 sept.	À déterminer lors de l'inscription	Etudiant(es) \$12.00 Adultes: \$18.00	12 sem.	Catégorie: pré-juvénile juvénile junior intermédiaire senior médaille bronze moniteur adj. 18 a. - 3 ans 3-6 ans	Piscine	Moniteurs qualifiés S.C.C.R. S.R.C.S. S.N.S.
BAINS LIBRES	Mardi jeudi samedi dimanche	-----	20.00 à 21.30 h. 20.00 à 21.30 h. 20.00 à 21.30 h.	Entrée gratuite Entrée gratuite Etudiants: 0.25 Adultes: 0.50	-----	-----	-----	Moniteurs qualifiés S.C.C.R. S.R.C.S. S.N.S.
CLUB DE NATATION	5-7-9-10 septembre	5 sept.	3 séances /semaine 4 séances /semaine	Débutant \$20.00/session Séniors \$25.00/session	15 sem. 15 sem.	Junior	Piscine	Michel Ringuet Bladimir Mestre Gilbert Laprise
CLUB DES NAGEURS	5-7-9-10 septembre	12 sept.	2 séances /semaine	\$15.00/session	15 sem.	Junior	Piscine	Diane C. Coulombe Fernande Coulombe Yolande Coulombe Michel Tardif Michel Ringuet
CLUB DE NAGE SYNCHRONISEE	5-7-9-10 septembre	12 sept.	1 séance /semaine 2 séances /semaine	Débutante \$14.00/session Séniors \$20.00/session	15 sem.	Junior	Piscine	Mme Denise Lamontagne
PLONGEE SOUS-MARINE	5-7-9-10 septembre	À déterminer	Dimanche 12.00 à 16.00 h.	À déterminer	8 sem.	Junior plus examen médical	Piscine	M. & Mme Jean-Claude Desrosiers

Guy Laroche

141, Boul. Taché Est, Montmagny

Tél.: 248-2370

Fête de la St-Hubert

(aux sons des trompes de chasse)

Pour la 8^{ième} année consécutive, la Fête de St-Hubert, patron des chasseurs, sera célébrée, du 1^{er} au 3 septembre, à Cap St-Ignace.

La paroisse de Cap St-Ignace est située à environ 50 milles de Québec sur la rive sud dans le comté de Montmagny, c'est un des centres les plus giboyeux de la province.

Cette ancienne tradition française, réservée aux chasseurs de chasses à courre a été implantée au Québec par M. Raymond Bélanger et les membres du Club de Faisan à Collier de Cap St-Ignace, ainsi que la Fabrique de Cap St-Ignace. La tradition qui se veut entièrement québécoise s'adresse à toutes les catégories de chasseurs: chasseurs d'oiseaux, gros gibier, chasseur à courre.

A chaque année cette fête regroupe des centaines de

chasseurs de tous les coins de la province. La journée débute par la Grande Messe solennelle de St-Hubert, qui est dite en l'Eglise de Cap St-Ignace à 11 hres A.M.

Les trompes de chasse (cors) accompagnées par les grandes orgues, et 4 magnifiques chiens tenus en laisse par des chasseurs, au pied du maître d'autel, font l'originalité de cette cérémonie.

La bénédiction des brioques de St-Hubert présentées par une dame de compagnie de la seigneurie de Lauzon se fait durant l'office, par la suite les brioques sont distribuées à tous les assistants.

A la sortie de la Messe sur le parvis de l'Eglise, toujours aux sons des trompes de chasse, bénédiction de la meute de chiens de chasse, par le curé de la paroisse l'abbé Candide Normand.

Après la cérémonie tous les

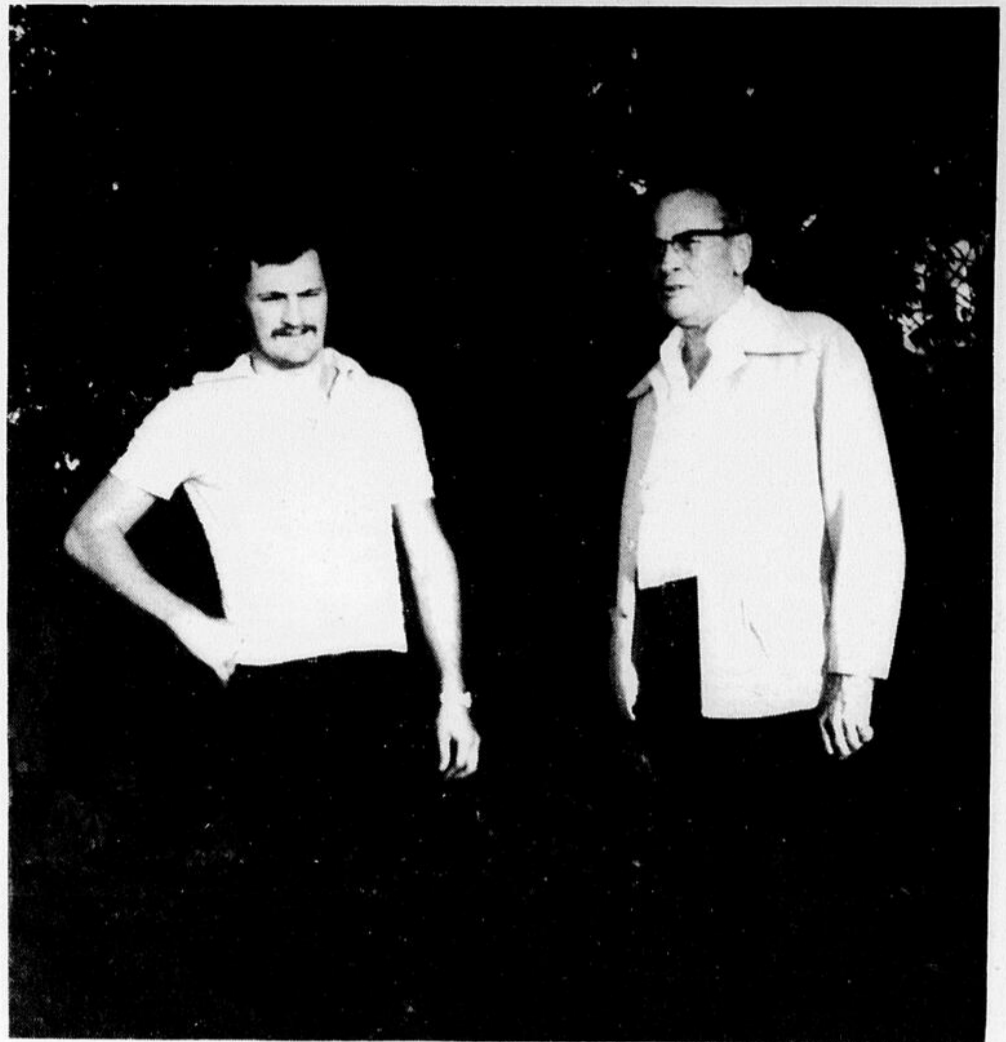
chasseurs et amis sont invités à passer la journée sur les terrains de chasse

Durant la partie récréative de la journée, il y aura démonstration de chiens de chasse au travail, la chasse aux faisans sera ouverte à tous les chasseurs. Apportez vos fusils.

Une cantine accommodera les gens qui le désirent à l'heure du dîner.

Tous les chasseurs qui désireront chasser le faisane avec leurs chiens pourront le faire ainsi que tous les autres chasseurs pourront se faire accompagner pour faire leur chasse par un guide avec chien d'arrêt.

L'abbé Candide Normand, curé de Cap St-Ignace et le comité de la St-Hubert, invitent toutes les associations et les particuliers à se joindre à nous le 1^{er} septembre pour célébrer la St-Hubert.



Voici deux importants organisateurs des Fêtes de la St-Hubert, à gauche, M. Luc Paris, président de l'Association des chasseurs de sauvagine de Cap St-Ignace, l'organisme qui tient les gouvernes de cette manifestation populaire. A ses côtés, se place le curé de la paroisse, l'abbé Candide Normand qui célébrera la traditionnelle messe, dimanche le 3 septembre. Le comité d'organisation se complète de MM. Jean-Pierre et Sylvain Landry [chasse aux faisans], Jean-Claude et Germain Lamarre [tournoi de tir au pigeon d'argile], Jean-Yves Coulombe, [épluchette de blé d'Inde et feu de camp], Marcellin Bélanger [pancartes et information] ainsi que Michel Fortin, responsable des soirées récréatives. [D.G. Peuple-Courrier]



[Photo Georges Deroy]



[Photo Georges Deroy]



[Photo Georges Deroy]

Cap St-Ignace: paradis des chasseurs

Les nombreux touristes qui se dirigent vers la Gaspésie, en longeant la rive droite du St-Laurent, ne peuvent s'empêcher d'admirer les belles paroisses qu'ils traversent. Si on excepte quelques particularités donnant à chacune d'elles des traits spéciaux ces paroisses se ressemblent. Elles occupent des sites presque semblables et le panorama est à peu près le même. Comme fond de paysage à gauche, les Laurentides, et au pied de ces majestueuses montagnes, le fleuve St-Laurent, avec ses îles placées ici et là, comme des corbeilles de verdure. A droite, de coquets villages où les maisons sont groupées autour d'une église au clocher argenté. Comme fond de paysage, encore d'autres montagnes qu'on appelle Monts Notre-Dame, monts qui font partie de la grande chaîne des Alléghanys.

Parmi ces paroisses, il en est une très ancienne, qu'on appelle Cap St-Ignace. Elle serait la dix-huitième au Canada, d'après Mgr C. Tanguay, auteur du dictionnaire généalogique. La paroisse de Cap St-Ignace est située entre Montmagny et L'Islet, à une cinquantaine de milles au nord-est de Québec. S'étendant sur une longueur de neuf milles, elle est baignée par le Saint-Laurent, en face de l'île-aux-Grues.

D'où vient le nom de Cap St-Ignace?

Cette appellation de Cap St-Ignace désigne d'abord un petit cap, formant presque île située à mi-chemin entre Montmagny et L'Islet, vis-à-vis de l'église actuelle de la paroisse.

Quand au nom de St-Ignace, rien de précis à ce sujet dans les archives de la paroisse. Toutefois, Mgr Sirois, dans sa courte histoire de Cap St-Ignace, suppose que ce nom venait peut-être du seigneur Vincelotte qui avait appelé un de ses fils: Ignace de Vincelotte, né en 1698. Mais un texte détruit cette supposition. Dans l'été de 1675, la seigneurie Geneviève de Chavigny passait un contrat avec Pierre Picher, charpentier de Ste-Anne-de-Beaupré, pour la construction d'une maison, en la seigneurie de Vincelotte appelée jadis le Cap St-Ignace. Ce mot jadis confirme donc que le nom de Cap St-Ignace existait avant l'an 1698. Il est beaucoup plus probable que ce soit les Jésuites qui aient baptisé cette paroisse du début de la colonie, d'autant plus que, d'après les Relations, ces prêtres missionnaires du Nouveau Monde passaient souvent par la rive sud et dans cette région en accompagnant les Indiens dans leurs excursions de chasse.

Paradis des chasseurs:

On ne peut parler de la paroisse de Cap St-Ignace sans parler de la chasse. Chasse aux oiseaux migrateurs sur les battures du fleuve; chasse au gibier de la forêt.

L'île aux Grues, l'île aux Oies, et le Cap St-Ignace

forment une zone triangulaire reconnue, de tout temps, comme un paradis des chasseurs. Dans les anses profondes croissent le jonc, la ruche, la jarnotte et autres espèces d'herbes marines qui sont les aliments de prédilection des oiseaux aquatiques, comme les canards, les oies blanches, les outardes, les sarcelles, etc...

Le vent du nord-est, si ennuyant pour la plupart fait les délices des chasseurs. C'est en effet après le gros vent du nord-est que les battures se garnissent de gibier ailé.

Par ailleurs, vers le milieu du mois d'août, les alouettes font leur réapparition le long du rivage. Revenant du nord, elles tombent comme une bordée de neige, par myriades.

A ces oiseaux, il faut ajouter maintenant les faisans dont l'élevage prend de l'ampleur au Cap St-Ignace.

Dans la forêt voisine et sans fin qui s'étend vers le sud, bien au-delà de la frontière canado-américaine lièvres, perdrix, coqs des bois, loutres, ours, chevreuils et orignaux ne sont plus en aussi grand nombre qu'autrefois, mais leur espèce survit et il est toujours possible de les chasser. Très giboyeux au siècle dernier,

ces bois furent battus en tous sens vers 1900 pour le bon plaisir et la grande satisfaction d'un millionnaire français propriétaire de l'île Anticosti qu'il voulait peupler d'animaux sauvages.

Un gigantesque safari fut alors organisé, sous la conduite de Georges Boulet demeurant alors au troisième rang, "du milieu" de la paroisse du Cap St-Ignace. Celui-ci mobilisa tous les chasseurs et trappeurs de la région qui réussirent des captures au-delà de toute espérance, si bien qu'à la fin de l'hiver un bateau se

transforma en véritable arche de Noé pour transporter tous les animaux sur l'île Anticosti, y compris des grenouilles, les petits gamins du Cap St-Ignace ayant reçu 1 cent pour chaque grenouille prisonnière. Les rats musqués s'étant livré de rudes batailles à bord du navire, il fallut s'en débarasser, en les jetant à l'eau. Toutes les autres espèces s'acclimatèrent assez facilement sur l'île, sauf les orignaux qui moururent ou traversèrent à la nage du côté nord, vers de plus grands espaces.

A vous qui nous visiterez en fin de semaine:
Bienvenue

Alimentation Bernier Enr.

Conrad Bernier Prop.

546 Ave du Souvenir
Cap St-Ignace Tél.: 246-5803

Avec la venue de l'automne...

C'est la saison de la chasse qui commence.

La St-Hubert:

Première étape d'heures palpitantes.

Amis chasseurs, le point de départ:

Cap St-Ignace.

Participons aux nombreuses activités

qu'on a préparées pour nous!

LASALLE BLANKET

CO. LTEE.

(COUVERTURES)

306 Chemin Vincelotte

Cap St-Ignace

Tél. 246-5321

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE SAUVAGINES

présente son:

PROGRAMME DES ACTIVITES

de la

FETE DE

LA ST-HUBERT

AU CAP ST-IGNACE

les 1, 2, 3 septembre 78

Vendredi, le 1er septembre 1978

20h30 Ouverture officielle

21h30 Feu de camp

Epluchette de blé d'Inde

Soirée dansante avec disco

Samedi, le 2 septembre 1978

9h00 à 17h00 Elimination du Tournoi Tir aux

Pigeons d'argille

2 catégories: 50 coups

100 coups

Trognées à défendre sur le

100 coups

Informations: 246-5832

248-5850

9h00 à 17h00 CHASSE AUX FAISANS

20h30 *Soirée bavaroise avec "Les Caravels" à l'école Mgr Sirois

Dimanche, le 3 septembre 1978

10h30 Départ du défilé d'honneur, cavaliers

sur leurs montures, chasseurs à pied

avec leurs chiens en laisse.

11h00 Messe solennelle de St-Hubert au son

des cors

Défilé d'entrée

Bénédictio des brioches de St-Hubert

durant l'office

11h45 Bénédictio de la meute de chiens de

chasse sur le pavé de l'église

12h00 Vin d'honneur

12h00 à 19h00 Repas canadien servi conti-

nuellement à "L'Erablière"

13h00 à 17h00 Tournoi de Fer et de Pétanque

"A l'Erablière" concours

Western "Partie de sucre"

13h00 Finale du Tournoi Tir aux Pigeons

d'Argille

CHASSE AUX FAISANS

17h00 Souper Canadien à "L'Erablière"

Remise des trophées

Feu de fermeture

Nous espérons que vous serez des nôtres et

nous vous souhaitons une fin de semaine

merveilleuse.

ASSOCIATION DES CHASSEURS DE

SAUVAGINES

Luc Paris, Prés.

Un kiosque d'informations sera situé en face

de l'église

* Soirée bavaroise, cartes en vente chez les

organisateurs

Bienvenue à tous!

Saint Hubert est le patron des chasseurs

Sa fête est célébrée le 3 novembre

L'Hagiographie d'Hubert est incertaine et l'épisode qui lui a valu son renom participe plus de la légende acceptée que du miracle authentique.

Hubert serait né vers 645. Il aurait été maire du palais de Dagobert II, roi d'Austrasie. En 683, son ardeur à chasser l'aurait porté à découper le Vendredi Saint sans crainte de scandale. Hubert attaque un grand dix-cors, le court des heures durant, s'acharne à la nuit tombante. Soudain, le cerf fait tête, et voici qu'apparaît entre ses bois un grand Christ en croix, rayonnant de lumière. Hubert rameute, démonte, tombe à genoux et reconnaît ses péchés. Il corne la retraite, fait pénitence, reçoit la prêtrise et vers 690, la mitre, l'anneau et la crosse comme évêque de Liège, des mains du pape Sergius Ier (saint Serge). Il abandonne tous les plaisirs, sauf la vénérie en la pratiquant dès lors avec la modération que doit observer le chrétien dans ce qui est permis. Il serait mort en 727, après avoir mérité le surnom de "l'Apôtre des Ardennes".

Fête de Saint-Hubert

La Saint-Hubert est ordinairement célébrée le premier samedi qui suit le jour de la fête du saint (3 novembre). Elle comporte généralement un grand-messe à trois officiants; l'orgue,

l'harmonium et les chœurs sont remplacés par des fanfares en radouci ou à pleine trompe, à quatre parties harmoniques. On sonne d'ordinaire la "Messe de Saint-Hubert d'Oby", ornée de morceaux traditionnels ou de fantaisie.

Les boutons se placent dans le chœur (cavaliers, côté évangile; dames côté Epître). Un valet de limier tient un ou deux chiens de meute à bout de trait, debout face à l'autel. La quête est faite par des dames de l'équipage en tenue. Le pain bénit (généralement une grande brioche offerte) est présenté à l'officiant; il est porté sur une sorte de plateau à brancards, par deux piqueurs, précédés par une dame de l'équipage tenant un cierge et donnant l'offrande. Le pain, découpé avec un couteau à vénérie, est ensuite distribué dans des corbeilles par deux dames de l'équipage. Après la messe, le clergé bénit, du parvis, la meute tenue hardée par les valets de chiens à pied. C'est ensuite le départ pour la chasse.

La cérémonie peut être plus fastueuse. Ainsi à la Celle-les-Bornes, après la messe, une collation est servie au château à tous les assistants. Ensuite les valets de limier présentent leur rapport, puis c'est à cheval

que les veneurs et les invités cavaliers assistent à la bénédiction de la meute, avant le départ en fanfare.

La fête de Saint-Hubert, par sa tradition ancienne, par l'éclat des couleurs, par le fond musical des fanfares, jouit d'un prestige grandissant. Ses épisodes sont photographiés, filmés, radiodiffusés, télévisés et publiés dans

la presse française et étrangère.

Sous l'angle de la vénérie, la journée est en général sacrifiée, à cause du grand nombre d'automobiles, de motocyclettes et de bicyclettes qui suivent la chasse, enveloppant les enceintes, barrant le cerf dans des refuites, gênant les chiens et faussant la courre.



Légende de Saint-Hubert

Hubert mit pied à terre et fut bien surpris de voir un crucifix entre les bois du cerf qu'il avait tant poursuivi. Prosterné à genoux lui dit: Seigneur, que me demandez-vous dites-moi, dans ce lieu ce qu'il faut faire pour vous plaire mon Dieu

Sitôt la voix répète lui disant: Hubert va trouver Saint-Lambert l'évêque de Mastrech c'est lui qui doit baptiser tu apprendras soudain de ce saint homme à vivre en chrétien tu seras patron des chasseurs et des Ardennes, c'est ton bonheur

Hubert s'en fut à Mastrech trouver Saint-Lambert lui dit d'un cœur ouvert Très digne Saint évêque c'est vous qui me devez baptiser je viens les larmes aux yeux me prosterner de la part de mon Dieu Soyez mon protecteur enseignez-moi la vraie loi du Seigneur

Saint-Lambert le baptise charitablement lui apprit à vivre dans l'église et en fit un vrai pénitent après quoi Saint-Hubert pendant sept ans resta dans le désert se traitant en rigueur se nourrissant de racines et de pleurs

Après que ce saint homme eut assez souffert sous l'habit de solitaire Dieu l'envoya à Rome et pour le récompenser un ange du ciel envoyé lui donna la sainte étoile et la clef qui feront préserver tous les chrétiens d'animaux enragés quitté la chasse et confessé les péchés.

Gens de Cap St-Ignace, soyez fiers de la marque que vous faites

sur la carte des activités commémoratives d'une époque riche en souvenirs.

Bravo aux organisateurs d'une fin de semaine pleine de sons et de couleurs.

La St-Hubert ouvre la saison de la chasse. Bon succès à tous!



caron morin inc.



L'ISLET-SUR-MER, Cté L'ISLET, QUE. G0R 2B0

144 Rue des Pioniers

Tel: 247-3911 Qué.: 694-0926

Nos belles 79 seront bientôt là! Nous vous donnons rendez-vous...



[Photo Georges Deroy]

La St-Hubert, tout le monde s'y rend!



[Photo Georges Deroy]

Félicitations aux organisateurs de la St-Hubert!

Centre chiropratique de Cap St-Ignace

DR GUY PARIS D.C.
DR JEANNOT BERUBE D.C.

246-5641

Félicitations aux responsables de
la célébration de la St-Hubert

Edouard De La Durantaye et Fils

Directeur de funérailles

Cap St-Ignace 246-5337
L'Islet 247-5371

Ville de L'Islet 247-5733

Service d'ambulance 246-5500

Fêtons la St-Hubert

Benoît Lemelin

Epicier licencié

33 du Manoir Est,
Cap St-Ignace
246-5330

Bienvenue aux chasseurs

LEO DE ROY, PROP.
TÉL.: 246-5529

· FAISANS, CAILLES
· OEUF DE CAILLES
· OISEAUX DE CHASSE

LA FAISANDERIE



Léo De Roy

CASE POSTALE 36

CAP ST-IGNACE

Bonne fin de semaine de la St-Hubert...

Garage Soins de l'Auto Enr.

Réjean Thibault, prop.

Peinture - débosselage - toit de vinyl
Pose de pare-brise

Cap St-Ignace Co. Montmagny
246-5829

Cap St-Ignace vous invite
C'est la St-Hubert

Boucherie Mercier

Raymond Mercier, prop.

Epicier-licencié - viande de choix

547 Chemin Bellevue, Cap St-Ignace
246-5344

A Cap St-Ignace, on se donne rendez-vous.

C'est la St-Hubert. Joignons-nous

aux nombreuses manifestations qu'on a préparées pour nous!

CENTRE DE DEBOSSAGE ET PEINTURE

Georges et Léo Langlois, prop.

- | | |
|--|------------------------------|
| — Estimé «FRAME-MASTER» | — Ouvrage garanti |
| — Deux peintres-débosses à votre service | |
| — Estimation gratuite | — Installation de pare-brise |

Cap St-Ignace Station
Co. Montmagny

Tél. Bur. 246-5853



A tous, Bienvenue à Cap St-Ignace

P.H. Castonguay

Station Shell
168 Rue des Pionniers
Cap St-Ignace 246-5538

Service de remorquage jour et nuit

La St-Hubert une tradition
bien implantée chez-nous!

Boucherie Cap S-Ignace

Gilles Richard, Prop.

191 Rue du Manoir

Cap St-Ignace Tél.: 246-5013

Les chiens de chasse

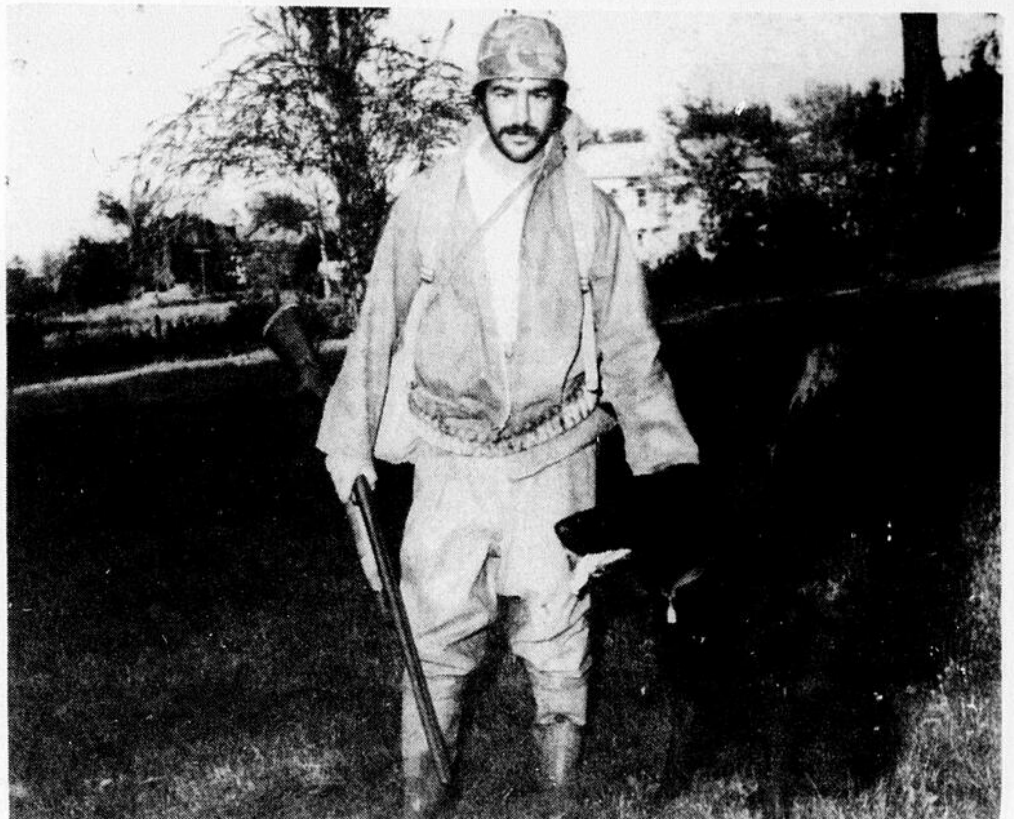
On distingue les chiens courants et les chiens d'arrêt.

Les chiens courants, guidés par la vue et par le flair, poursuivent la proie, la rejoignent, l'assaillent et la tuent. Les molosses, les mâtins, les bouledogues étaient employés jadis pour la chasse à l'ours et au sanglier. Aujourd'hui, le mâtin anglais et le dogue danois sont parmi les meilleurs chiens de garde. Les lévriers, actuellement peu utilisés pour la chasse, sont longilignes, de forme élégante. Ils sont particulièrement aptes à la course de vitesse et sont dressés à cet usage. Les chiens de Saint-Hubert étaient employés en meute pour la chasse à cheval; ils suivaient les cerfs et les sangliers, les délogeant des fourrés. Ces chiens appartenaient à une vieille race française qui fut abatardie par croisements avec des chiens de course anglaise comme les fox-hunters: de cette race dérivèrent le bâtard anglo-normand et le batard anglo-poitevin. Le fox-hunter anglais, à la stature moyenne, est rapide et doté d'un flair très fin. Pour la chasse aux lièvres, on emploie les petits limiers;

pendant que les bassets et les terriers d'origine anglaise savent déloger les renards et les blaireaux de leur tanière souterraine.

Les chiens d'arrêt ne poursuivent pas le gibier mais, sans aboyer, et se fiant à la finesse de leur flair, en suivent la trace; ayant rejoint la proie, ils l'indiquent aux chasseurs en s'arrêtant et en "pointant".

Les principales races employées à l'origine furent celles du groupe de l'épagneul, originaire de l'Espagne et celle du groupe braque. De l'épagneul sont dérivés les setters, importés d'Angleterre. Du vieux braque français et du braque bleu d'Auvergne dérivent le braque sans queue et le pointer. D'autres excellents chiens d'arrêt sont les fox à poil dur, dérivés de croisements du braque avec des races à poil long, et les griffons. Les meilleurs chiens rapporteurs sont: l'épagneul anglais, le cocker et le retriever. Le barbet était à l'origine un chien de chasse qui recherchait n'importe quelle proie dans l'eau et les marais; c'est aujourd'hui un chien de luxe.



M. Robert Caron de Cap St-Ignace, avec son chien Wisky, semble fin prêt à partir pour la chasse. Néanmoins, comme la saison n'est pas encore arrivée, il aura certes l'occasion de participer aux Fêtes de la St-Hubert, les 1er, 2 et 3 septembre prochains à Cap St-Ignace, histoire de se mettre dans l'ambiance. [D.G. Peuple-Courrier]

La St-Hubert, un témoignage de notre attachement aux traditions

Guimont et Frères Ltée

Scierie et moulin de copeaux

48 rue St-Nicolas
Montmagny
248-3960

REDARD
AUTOMOBILES LTÉE

Bellechasse, composez: **884-2819**

116 Ouest, St-Jean-Baptiste,

Montmagny **Tél.: 248-3553**

PONTIAC/BUICK/CADILLAC/G.M.C.

Esso

CONFORT AU FOYER

Yvon Lemieux
AGENT ESSO

- * HUILE A CHAUFFAGE
- * ESSENCES / DIESEL
- * HUILE A MOTEUR

C.P. 425, 180, 4e Rue
PARC INDUSTRIEL
MONTMAGNY
Tél.: 248-1383

Du social au récréatif
la St-Hubert nous donne l'occasion de fraterniser.
Soyons de la partie.

246-5379



CLAUDE HEBERT
CONSTRUCTIONS Inc.

C.P. 87, CAP ST-IGNACE, Cté Montmagny, Qué.

Félicitations
aux organisateurs
de la St-Hubert

GAGNE PHOTO ENR.
60 du Manoir apte. 4
Cap ST Ignace
246-5681

A l'occasion de la St-Hubert,

on vient de partout!

Amis de la chasse et visiteurs,

à Cap St-Ignace, on vous attend pour une

fin de semaine remplie d'activités diverses.

Félicitations aux organisateurs

TAPIS—PRELARTS—FIBRE

GRAND CHOIX

PRIX CONCURRENTIELS

Vous êtes bien servis chez nous!

LES TAPIS MONTMAGNY INC.

(AUTREFOIS GARAGE A TAPIS)

391 Boul. Taché Est, Montmagny

Alain Bernier, prop.

Tél. 248-6110

Le cor

Instrument de musique en cuivre, à embouchure. Il est constitué par un tube long et étroit contourné en spirale. D'origine très ancienne, le cor fut d'abord obtenu à partir d'une corne d'animal; plus tard, construit en métal, il fut utilisé comme signal militaire (attaque, retraite, etc...) chez les Grecques, les Romains et les étrusques. Demeuré très rudimentaire pendant tout le moyen âge, il continua d'être utilisé comme signal, surtout pendant la chasse (trompes de chasse). Quand, en 1664, Jean-Baptiste Lully l'utilisa pour la première fois dans "la Princesse d'Elide", le cor était encore limité aux sons naturels (harmoniques).

Au commencement du XIX siècle, l'invention des sons "bouchés" avec la main, puis celle du cor à pistons, transformèrent complètement la technique de l'instrument. Elles lui permirent d'exécuter toute la gamme chromatique et lui ouvrirent de nouvelles possibilités orchestrales. Beethoven introduisit dans l'orchestre symphonique un quatuor de cors, auquel il confia le

soin de "lier" les cordes avec les cuivres, contribuant remarquablement à ce développement. En outre, le cor a été souvent utilisé comme instrument soliste dans les compositions symphoniques ou de musique de chambre,

par des musiciens tels que Haydn et Mozart, au XVIIIème siècle; Beethoven; Schumann et Brahms, au siècle suivant; Hindemith et Britten, parmi les contemporains.

La sonorité du cor est

caractéristique: douce et comme veillée, elle n'a pas le brio de celle des trompettes; mais elle est pleine de poésie, mélodique, très nuancée et peut dans certaines interprétations se cuivrer avec éclat.



[Photo Georges Deroy]

Les Fêtes de la St-Hubert, une tradition qui nous rassemble.
Bienvenue chez-nous.

La Municipalité de Cap-St-Ignace

André De La Durantaye, maire

Jean-Guy Richard
Raoul Lemieux
Fidèle Tardif
Laurent De La Durantaye
Marcel Catellier
Alain Guimont
Conseillers

Paul Fortin, secrétaire-trésorier

*Gens de Cap St-Ignace
et d'ailleurs, soyez de la fête!*

Bravo aux organisateurs
de la St-Hubert...

LA BRASSERIE LABATT LTEE.

VINCENT SAMSON

Représentant

Labatt

A Cap St-Ignace,
La St-Hubert nous rassemble
une fois de plus

Boutique Ginette Tardif

62 Rue Jacob
Cap St-Ignace Tél.: 246-5807

Soyons actifs
pour la St-Hubert

P. E. Gaudreau, meubles

Cap St-Ignace
Cté Montmagny
246-5621

Amis chasseurs
Bienvenue à Cap St-Ignace
Venez célébrer la St-Hubert avec nous

Salon d'Esthétique Huguette De Roy Enr.

91, rue Jacob
Cap St-Ignace 246-5529

Phytothérapeute
Spécialiste en médication naturelle

*Chez nous, les chasseurs
se donnent rendez-vous...
La St-Hubert nous
fait revivre des moments
que nos ancêtres respectaient.
Que la chasse soit bonne
et participons à sa préparation!*



MATELAS
CONDOR ENR.

214 EST, RUE DU MANOIR
C.P. 98, CAP ST-IGNACE, QUE. GOR 1H0
TEL. BUR.: 246-5611

Depuis 14 ans au service de la population.

Merci de votre encouragement
et bienvenue à tous!

Vérification des chalets par la Sûreté du Québec

D'ici quelques jours, bon nombre de citoyens quitteront leur chalet ou résidence d'été; nous assisterons alors à un retour massif vers les villes.

Certains abandonneront leur résidence pour la durée de l'hiver, d'autres y retourneront occasionnellement durant les fins de semaine. Combien d'entre-vous, se seront assurés de n'avoir pas laissé une invitation aux voleurs?

C'est pourquoi la Sûreté du Québec en collaboration avec votre corps de police local, continuent cette année

encore son opération Chalets.

Périodiquement, les policiers vérifieront les secteurs de villégiatures, noteront les anomalies et laisseront une carte conseil à l'attention du propriétaire.

Il serait opportun que le citoyen prenne quelques mesures pour se protéger lui-même contre la perte onéreuse d'objets de valeur. Ainsi si vous quittez votre résidence secondaire pour une longue période, il serait sage de ne pas laisser sur place, les objets facilement transportables et monaya-

bles tels que: armes, outils, chaises, moteurs hors bord, articles ménagers, radio, boisson alcoolique, etc. Il conviendrait plutôt de les remettre à votre résidence principale; de plus, ils ne s'endommageront pas suite au brusque écart de température existant dans une résidence non chauffée et fermée pour l'hiver.

La mode étant de plus en plus au sport de plein air, plusieurs personnes retournent à leur chalet durant le week-end, afin d'éviter toute surprise. Il est recommandé

d'avoir des systèmes de verrouillage adéquats, un éclairage approprié compliquera également le travail des voleurs.

Il serait également de mise, que chaque propriétaire se prémunisse des avantages de l'opération Volcan, en gravant son numéro de permis de conduire sur ses objets aisément transportables. Ainsi, au cours des barrages de routes qui seront mis en place sporadiquement dans les secteurs de villégiatures, si un policier retrouve de la marchandise dans un véhicule, il


pourra rapidement retracer le propriétaire et qui sait peut-être mettre hors d'état de nuire une organisation qui s'en prenait aux chalets et résidences. Il est également conseillé d'apposer son numéro de permis de conduire bien à la vue dans une fenêtre de l'établissement, ainsi si un policier en patrouille constate une anomalie, il pourra rapidement rejoindre le propriétaire.

De nos jours, de moins en moins d'endroits sont totalement délaissés durant l'hiver ainsi, un regroupement

de propriétaire qui se donnerait pour rôle d'exercer une surveillance sporadique sur les habitations d'été et de noter toutes anomalies seraient sûrement une protection efficace.

Qu'il nous suffise de rappeler qu'au cours de l'année 1977, pour la seule région de Québec (03), on dénombrait 490 vols de chalets, ce qui nous donne une moyenne d'environ 1 chalet sur 49 de cambriolé. Les vols de chalets c'est sérieux. Ai-je abondamment le mien de façon à en éviter un?





Germain Simoneau A.V.A.
Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

Olympic en vedette!



Teinture semi-transparente
Fait ressortir le grain et la beauté du bois nu.

Teinture "couleur solide" à base d'huile
Une teinture de couleur solide qui ne masque pas la texture du bois.

Teinture "couleur solide" au latex acrylique
Transforme une maison peinte en une maison teinte. Nettoyage rapide des accessoires à l'eau savonneuse.

Surpeinture
Spécialement conçue pour recouvrir la vieille peinture d'un résistant fini acrylique.

Achetez-en 3, OBTENEZ-EN 4

Voyez-les chez:


G

GAMMACOLOR

119 Est St-Jean-Baptiste, Montmagny Tél.: 248-3743

1325, Route de L'Eglise, angle Chemin St-Louis, Ste-Foy **653-2850**

NEZ-GociONS



UN NEZ-CARTELLEMENT

PRELART AMSTRONG

6 pi., zone 2: \$7.95 v.c.

10% de rabais

LES TAPIS MONTMAGNY INC.

ALAIN BERNIER, prop.
391 Boul. Taché Est, Montmagny

248-6110

L'impact du C.C.E.E. dans la région dépasse les espérances

(D.G.) Ce sont les termes qu'empruntait la directrice du Centre Communautaire d'Economie d'Energie de Montmagny, Mme Denise Bleney, pour traduire le succès de ce projet qui s'éteindra officiellement le 8 septembre prochain. Cependant, elle précisait, lors de

notre entrevue du vendredi 25 août, que le gouvernement fédéral décidait d'abandonner le programme des C.C.E.E. pour l'instant, afin de l'évaluer. Ainsi donc, si le travail se poursuit en matière d'initiatives pour sensibiliser la population et

intervenir dans le domaine énergétique, au niveau de la région, ce sera sous une autre formule.

Actions réalisées

L'action entreprise par le C.C.E.E. de Montmagny s'amorçait par l'évaluation des besoins du milieu cueilli au moyen de réunions avec différents organismes. Par la suite, selon le compte-rendu de Mme Bleney, l'équipe se délimitait un plan de travail, bien suivi, ajoutait-elle.

Rappelons les principales lignes directrices de ce plan: des conférences au public sur divers sujets (compostage, isolation, informations sur le rôle du C.C.E.E., etc...), l'élaboration de dossiers entre autre sur la récupération du carton et du papier, la sensibilisation des étudiants avec la présentation d'une trousse d'activités réalisables en milieu scolaire, l'organisation d'un marché aux puces, la construction de prototypes, la production de recherches sur le gaspillage, l'utilisation de la bicyclette et le compostage,

la participation à des colloques sur l'énergie solaire et l'écologie, sans parler du stage en France pour la directrice et de nombreuses autres actions.

Pour prouver les répercussions favorables du Centre, Mme Bleney s'appuie sur la fréquentation régulière des gens au local et sur leurs démarches en vue de se documenter sur différents thèmes. Plusieurs venaient quérir des plans de prototypes comme ceux du cuisinier et du chauffe-eau solaire.

Que réserve l'avenir

Croyant fermement que les interventions posées aboutiront à long terme, le C.C.E.E. a conçu divers projets, qui advenant leur acceptation, poursuivraient les démarches entreprises. C'est ainsi que l'APQEECS voyait le jour récemment. Cet organisme assurera la continuité dans la mesure des projets qui obtiendront le feu vert pour leur réalisation.

Parmi les suggestions soumise dans le cadre de programmes, citons des pro-

jets de constructions de serres, une expérience de thermographie (mesurer les pertes d'énergie des maisons et bâtiments de la ferme), l'élaboration d'une entreprise de compostage de broussailles. De plus, toujours selon les déclarations de Mme Bleney, on propose la tentative d'un projet pilote d'animation en milieu scolaire. Finalement, la directrice nous annonçait l'existence d'un programme fédéral d'exploitation des énergies renouvelables créé pour développer l'énergie solaire ainsi que l'exploitation de l'énergie des déchets forestiers et agricoles. Le C.C.E.E. recommandait au Conseil Economique de se saisir de ce dossier.

Pour conclure, mentionnons que des cours sur le jardinage biologique et des sessions d'informations sur le compostage, s'organisent pour l'automne. Enfin, toute la documentation ramassée par le C.C.E.E. est maintenant disponible auprès de l'APQEECS.



Mme Lucille Gagnon, professeur d'auto-hypnose.

L'auto-hypnose

(C.M.) L'auto-hypnose, c'est une technique pour apprendre à contrôler sa volonté et programmer positivement son cerveau ou son subconscient en vue d'en arriver à une maîtrise physique et mentale de soi par l'auto-suggestion.

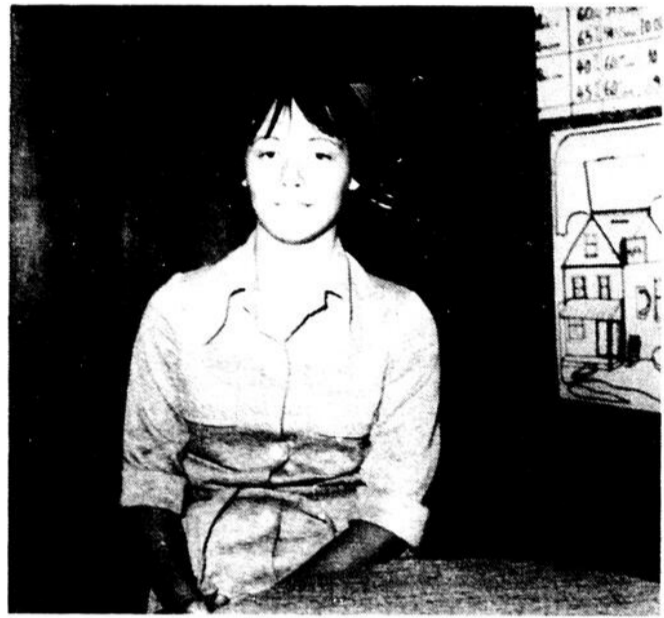
Mme Lucille Gagnon, de L'Islet-sur-Mer, en tant qu'adepte de cette "science" à laquelle elle fut initiée par le shaman Yvon Yva, est parfaitement d'accord avec ce principe. C'est pourquoi elle a suivi quatre stages intensifs dispensés par le grand maître de l'hypnose, au cours de ces deux dernières années, et que par surcroît, elle l'a même assisté à l'occasion. En fait Mme Gagnon en est venue à l'auto-hypnose après une expérience de huit ans dans l'enseignement du yoga.

L'auto-hypnose, nous expliquait-elle récemment, n'est pas un ensemble de recettes garni de moyens artificiels pour détendre ou rafistoler momentanément telle ou telle partie du corps ou de l'esprit; c'est plutôt une manière d'être permanente. Ainsi par simple auto-suggestion, selon Mme Gagnon, on peut vivre mieux mentalement et physiquement en éliminant le stress et en soulageant les maux de tête, troubles digestifs, circulatoires ou fonctionnels et certaines autres douleurs physiques. Ça peut même aller, d'ajouter Mme Gagnon jusqu'à faire maigrir ou engraisser, accroître les performances sportives, vaincre l'insomnie, la timidité, les complexes et développer la mémoire.

Des cours

Ceux et celles que cette technique mise au point par Yvon Yva peut intéresser auront le loisir d'essayer ça puisque Mme Gagnon entreprendra deux cours d'auto-hypnose dans la région, l'un à compter du 11 septembre à la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny et l'autre le 13 septembre à la salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet. Ces cours, d'une durée de 10 heures, se donnent durant cinq semaines au rythme de deux heures par soir. Comme matériel, un sac de couchage ou une couverture épaisse suffit.

Pour informations ou inscription, on n'a qu'à communiquer avec Mme Lucille Gagnon par téléphone au numéro 247-5806.



La directrice du Centre Communautaire d'Economie d'Energie de Montmagny, Mme Denise Bleney.

[D.G. Peuple-Courrier]

"Vous et la loi"

En collaboration avec le Bureau d'Aide Juridique de Montmagny, le Service de l'Education des Adultes de la Commission Régionale Pascal-Taché annonce la mise sur pied d'un programme nouveau en éducation populaire.

Intitulé "Vous et la loi", ce programme vise à informer les adultes sur les lois qui touchent différents aspects du quotidien des gens et-ou des situations problèmes vé-

cues.

Ainsi, les points suivants pourront être abordés:

- a) le divorce, la séparation de corps, la pension alimentaire la garde des enfants, l'adoption.
- b) les successions et les testaments
- c) la responsabilité civile
- d) le système judiciaire
- e) les procédures en droit au civil et au criminel
- f) etc...

Six soumissions pour le garage municipal de Cap St-Ignace

Six soumissions ont été présentées par autant de firmes désireuses d'obtenir le contrat de construction du garage municipal de Cap St-Ignace. C'est ce qu'on a pu constater lundi dernier le 28 août lors de l'ouverture et de la lecture des soumissions par le Conseil municipal, en présence de l'architecte Réal Lavallée, de Ste-Foy, qui a préparé les plans et devis de l'édifice projeté.

Les offres sont les suivantes: Raymond Caron Inc., de Montmagny, \$163,759 plus \$16,800 d'excédent pour l'aménagement extérieur;

Thomas Migneault et Fils Inc., de St-Pascal de Kamouraska, \$169,410 sans aucun montant précisé pour l'aménagement extérieur; Construction Laplante Ltée, de St-Pascal, \$180,775 plus \$6,758 pour l'aménagement extérieur; Claude Hébert Construction Inc., de Cap St-Ignace, \$195,651.60 plus \$15,340 pour l'aménagement extérieur; Armand Gagnon Inc. de Montmagny, \$198,340 plus \$26,000 d'excédent pour l'aménagement extérieur; et enfin Roland Dickner Inc., de Rivière-du-Loup, \$212,200 plus \$32,500 pour la clause aménagement extérieur.

Ces propositions sont présentement à l'étude par le Conseil municipal de Cap St-Ignace et la décision devrait être prise dans un avenir rapproché, avant le 15 septembre, en conformité avec les normes du programme Pacem.

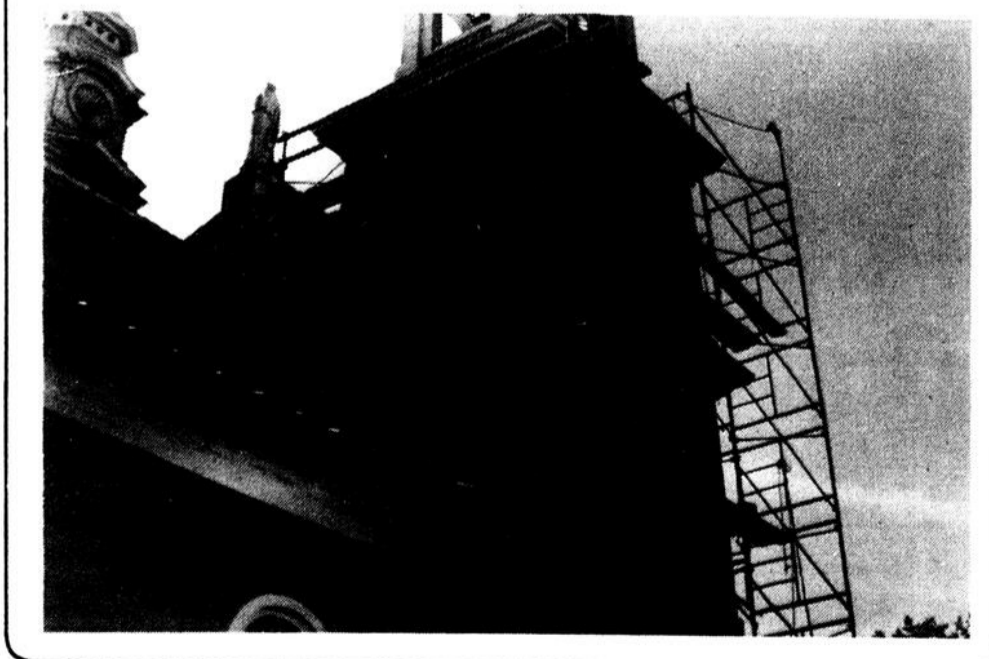
Fernand Guimond

EXTRAIT
DE PLANTES DE
ROLMEX INC.
Qualité supérieure

LOUIS GAULIN
REPRESENTANT
11, Ave Ste-Brigitte
Montmagny 248-3930



L'EGLISE DE L'ISLET-SUR-MER REFAIT SA TOILETTE.— Les Travaux de restauration de l'église de L'Islet-sur-Mer, que nous avons annoncés la semaine dernière, sont en cours. La firme Jean Charland Enr., de Ste-Marie de Beauce, a été chargée de nettoyer la pierre; le moyen utilisé, comme le démontre un employé sur la première photo, consiste à projeter du sable avec une pression de 150 livres. En même temps une autre équipe d'ouvriers, des employés de Paul Martin Inc. de La Pocatière cette fois, s'affairent à remplacer des pièces de bois. Les travaux consistent également à décaper le bois et à la repeindre. [Photo Francine Lavoie]



les sports



L'équipe victorieuse du double masculin au tournoi du Festival de l'Oie Blanche, Denis Jean et Raynald Fournier, à droite, prend place auprès de ses adversaires défaits, Claude Croteau et Michel Ringuet.



Denise Coulombe et Hélène Ruel, à droite, remportaient les honneurs du double féminin au tournoi du Festival de l'Oie Blanche. A gauche, se tient l'équipe finaliste composée de Linda Laverdière et Jocelyne Nadeau. Cette dernière a toutefois gagné le simple féminin aux mains de sa rivale Hélène Ruel. [D.G. Peuple-Courrier]

Une vive compétition au tournoi de tennis du Festival de l'Oie Blanche

(D.G.) Le tournoi de tennis du Festival de l'Oie Blanche a donné lieu à de chaudes luttes ou s'affrontaient les meilleurs éléments de ce sport à Montmagny, du moins dans les épreuves disputées jusqu'à maintenant; simple et double féminin ainsi que le double

masculin.

Simple féminin

Jocelyne Nadeau l'emportait de justesse devant sa rivale Hélène Ruel lors de la finale. La rencontre, qui a duré deux heures et quart, nécessitait deux bris d'égalité, l'un remporté par Mlle Ruel et l'autre par Mlle

Nadeau. Au terme de la compétition, cette dernière inscrivait à sa fiche deux sets victorieux sur trois, le nombre requis. Antérieurement, en demi-finales, Hélène Ruel infligeait la défaite à Nathalie Fournier alors que Jocelyne Nadeau avait raison de Christiane Fournier.

Ces compétitions se déroulaient mardi le 22 août.

Double féminin

Présenté le même soir, le double féminin était ravi par Hélène Ruel et Denise Coulombe devant leurs opposantes Jocelyne Nadeau et Linda Laverdière. En tout, six équipes concourraient

dans cette épreuve.

Double masculin

La finale du double masculin se soldait en faveur des coéquipiers Raynald Fournier et Denis Jean qui livraient le combat à Michel Ringuet et Claude Croteau, dimanche le 27 août. Dans un trois de cinq, les vainqueurs gagnaient au compte

de 3 à 1 dans les sets.

Au programme, la finale du simple masculin mettant en présence Raynald Fournier et Yvan Gaudreau, devait prendre l'affiche lundi soir le 28 août. D'autre part, les participants au double mixte évolueront en fin de semaine, pour clôturer le tournoi dimanche le 3 septembre.

Tournoi Molson St-Pamphile, Le Restaurant Bel-Air et les Loisirs St-Camille à l'honneur

Le 8e tournoi de balle-molle de Ville St-Pamphile a donné lieu à du jeu serré et quoique certains tournois ont donné du plus fort calibre, cette année les équipes en lice ont offert un bon spectacle grâce à l'équilibre entre elles.

Le Restaurant Bel-Air avec une bonne formation défensive et une attaque puissante a mérité les honneurs de la classe "A". Les hommes de Henri Godbout ont d'abord disposé en semi-finale du St-Paul 1 à 0 grâce à un circuit de Benoit Dubé, puis en finale une victoire de 2 à 1 contre les Matériaux Blanchet dans un beau duel de lanceurs. Pour les Matériaux Blanchet pour accéder à la finale, ils ont disposé de la Brasserie "Le Gaulois" dans une partie de 9 man-

ches où les lanceurs Sylvain Blanchet et Jean Denis furent très brillants.

Dans la classe "B" les Loisirs de St-Camille de Bellechasse ont disposé des Industries Maibec par le pointage de 4 à 3 pour accéder au titre. Les hommes de Normand Vermette ont dû revenir de l'arrière pour mériter cette victoire à leur dernier tour au bâton.

Du côté individuel, Jules Gaudrault du Restaurant Bel-Air a été choisi le joueur le plus en évidence, dans la classe "B" Guy Goyette du St-Camille a eu le titre. Malgré la pluie de samedi, le tournoi s'est bien déroulé et l'assistance a été nombreuse principalement dimanche.

Je tiens à remercier les équipes de la région pour leur participation abondante

et sportive, certaines absences remarquées de la ligue Belmont nous font apprécier d'avoir de bons voisins. Je

remercie toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation du tournoi principale-

ment Gilles Berger, Colin Chouinard, Pierre Daigle et Guylain Leclerc avec les-

quels se fut un plaisir de travailler.

Claude Turgeon



Le restaurant Bel-Air de Montmagny s'est mérité les honneurs de la Classe A au tournoi de balle molle St-Pamphile. [Photo A. Flamand]



En classe B, Les Loisirs de St-Camille.

Le tournoi de balle molle "Participation Labatt" remporte un vif succès à St-Vallier

(P.B.) Le tournoi de balle molle qui s'est déroulé samedi et dimanche dernier, les 26 et 27 août, sur les terrains de l'O.T.J. de St-Vallier, aura connu un succès sans précédent par les quelque 750 spectateurs qui y ont assistés. Cette compétition sportive, qui était présentée pour la première fois à St-Vallier, avait été organisée par la ligue de balle molle paroissiale de St-Vallier, qui en retirera d'ailleurs les profits. Toutefois, l'O.T.J. avait apporté sa collaboration pour la réussite de ce tournoi qui a attiré pas moins de 16 équipes de la région de Bellechasse, Montmagny et Lévis.

Bien que les diverses équipes

n'avaient pas été recrutées dans des ligues organisées, le calibre de jeu est apparu intéressant sous de multiples angles et a donné lieu à des matchs des plus serrés, de nous indiquer un des organisateurs, M. Michel Aubé. Cependant, seulement deux équipes se classaient en finale et se méritaient ainsi la palme dans les deux catégories qui avaient été inscrites au programme.

Ainsi dans la classe "A", supposément supérieure à l'autre classe de type "B", le Château Canadien de Montmagny devait remporter une écrasante victoire sur les portes-couleurs de l'Hôtel Bonnet Bleu de St-Vallier.

Enfin, le Berthier-sur-Mer "Caisse Populaire" éliminait

le Restaurant le Carlais de St-Charles et décrochait ainsi les honneurs de l'autre catégorie. Soulignons que ce tournoi était sous la commandite de la Brasserie Labatt et qu'en plus des deux équipes qui se sont vu

offertes des trophées, MM. Michel Boulay et Jean Bernier, respectivement lanceur du Château Canadien de Montmagny et du Berthier-sur-Mer, reçurent chacun un trophée à titre de joueur le plus utile à son équipe.



L'équipe de Berthier-sur-Mer "Caisse populaire" devait se mériter les honneurs dans la classe "B" en disposant du Restaurant "Le Carlais" de St-Charles. De gauche à droite: 1ère rangée: Jacques Guillemette, Fernand Corriveau, Raymond Boucher, capitaine, Michel St-Pierre, Noël Blais, 2ième rangée: dans le même ordre: Claude Robin, Jean Bernier, Marcel Morency, Jean St-Pierre, Marc Simard et Clément Blais. Gaétan Morency et Harold Roy n'apparaissent pas sur la photo.

Soirée de clôture de la ligue de balle molle Labatt

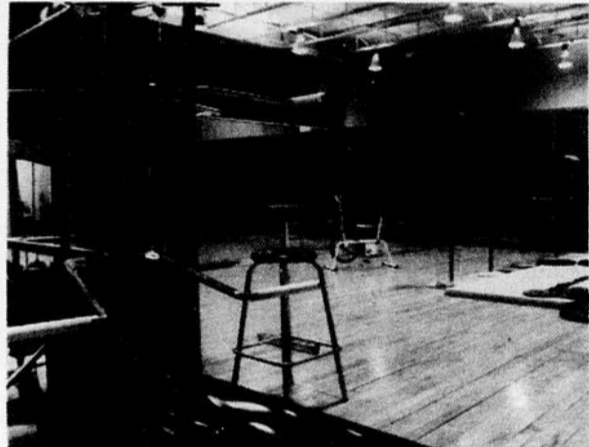
C'est en effet le 8 septembre prochain qu'aura lieu la remise des trophées aux joueurs et aux équipes méritants de la ligue de balle-molle Labatt de Montmagny.

L'endroit à retenir: l'Hôtel le Château Canadien avec son sympathique propriétaire Bertrand Collin qui a bien voulu prêter son établissement pour cette occasion. Le tout débutera à 20 hres p.m.

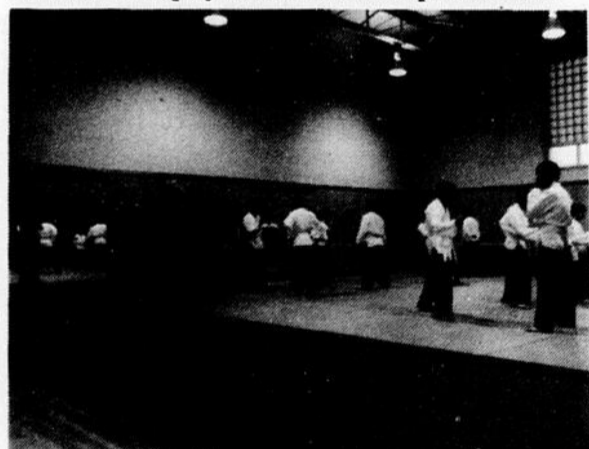
pour se poursuivre durant la soirée.

Donc l'invitation est lancée aux joueurs des équipes de la ligue ainsi qu'à leurs amis et supporteurs qui tout au long de la saison ont encouragé ces adeptes de la balle-molle. En espérant vous voir en grand nombre à cette soirée. Merci à l'avance de votre encouragement.

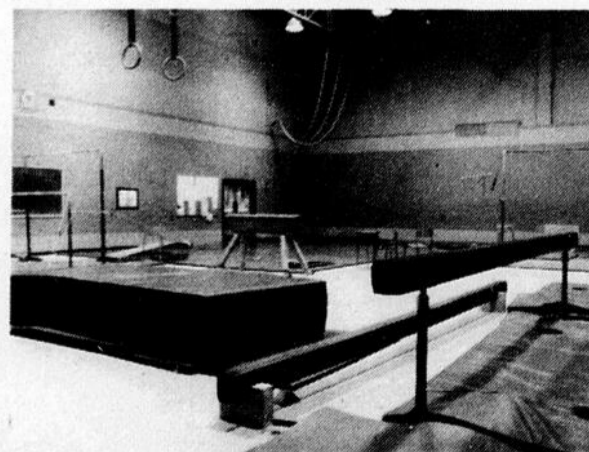
Jacques Boulet



DES COURS D'EDUCATION PHYSIQUE AU CENTRE CULTUREL ET RECREATIF. Cours de culture physique pour dames et pour hommes. Dames: mardi et jeudi de 19.30 à 21 heures. Hommes: lundi, mercredi et vendredi de 19.30 à 21 heures. Inscriptions: le 11 septembre pour les hommes et le 19 septembre pour les dames de 19.30 à 21 heures à la salle 2401 de la polyvalente Louis-Jacques Casault.



Des cours de karaté seront dispensés les mardi et jeudi de chaque semaine de 19 à 21 heures. Inscriptions le 18 septembre à la salle de combat 2402 de la polyvalente Louis-Jacques Casault de 19 à 21 heures.



Un club de gymnastique a été mis sur pied pour les jeunes filles de moins de 10 ans. Inscriptions au Centre Culturel et Récréatif avant le 20 septembre. Heures de cours: mercredi de 18 à 19.30 heures et samedi de 10 à 11.30 heures à la salle 1429 de la polyvalente Louis-Jacques Casault.

Cégep de La Pocatière: Gymnase ouvert à la population

Le Cégep de La Pocatière offre à la population de La Pocatière et des environs des heures d'activités physiques et de cours au gymnase du Cégep. Ces activités débuteront le 11 septembre et se poursuivront jusqu'au 8 décembre.

Toutes les personnes inté-

ressées à participer à ces activités ou à suivre un cours doivent s'inscrire en téléphonant à 856-1525, poste 57, de 8h30 à 12h. La période d'inscription s'étend du 28 août au 8 septembre.

Cours
Conditionnement physique: adultes
Danse et mouvement ex-

pressif: 15 ans et plus
Escrime: 15 ans et plus
Yoga: 15 ans et plus
Lutte olympique: garçons 12 ans et plus
Tir-à-l'arc: 15 ans et plus
Ski de fond: enfants et adultes

En plus de ces cours, du badminton libre pourra être

pratiqué le samedi et le dimanche et des rencontres sportives de volley-ball pourront avoir lieu le mardi et jeudi soir.

N'attendez pas qu'il soit trop tard. Inscrivez-vous dès maintenant en téléphonant à 856-1525, poste 57, de 8h30 à 12h.

Un rappel pour le coure-o-thon

C'est samedi le 9 septembre prochain qu'aura lieu le coure-o-thon annuel planifié par le club de coureurs sur

route de Montmagny. Les inscriptions vont bon train, déjà une cinquantaine d'adeptes de la course à pied

sont inscrits. Il faut rappeler que ce n'est pas une course; il n'y a pas de gagnant ni perdant. Le départ aura lieu à 14 hres P.M. face à l'hôtel Montmagny Inn.

Des prix seront attribués à ceux ou celles qui auront amassé le plus d'argent, ainsi que des prix de présence seront distribués parmi tous les participants (es).

Pour les personnes qui seraient intéressées à participer à ce coure-o-thon des feuilles d'inscriptions sont

présentement disponibles chez Photo Denis studio de photographie situé sur la rue St-Jean Baptiste à Montmagny. Dans une prochaine édition du journal, je vous donnerai tous les détails du marathon de l'Île d'Orléans auquel plusieurs membres du Club ont participé et ont fait très belle figure à cette compétition.

Jacques Boulet
Publiciste du C.C.R.M.
Inc.

Championnat inter-comtés de tire de tracteurs, à Montmagny

Ce championnat vous sera présenté à l'Autodrome de Montmagny, dimanche le 17 septembre à 1h30. A cette occasion, les meilleurs tireurs de la région seront à l'oeuvre, puisqu'une bourse de \$1000. sera distribuée entre les vainqueurs des différentes catégories. Cette attraction prend de

plus en plus de popularité dans la région. Pas moins de 50 inscriptions sont attendues pour cette grande finale qui déterminera les grands champions de chaque catégorie.

D'autres nouvelles suivront dans la prochaine édition de votre journal.

Démonstration de voile dans le bassin de Montmagny, dimanche

Dimanche le 3 septembre dans le cadre du projet Coquille de Noix, un groupe de jeunes qui ont eu l'occasion de profiter des cours de voile cet été évolueront dans le bassin à 18 hres, si les vents sont favorables.

Vous êtes donc tous invités à venir encourager nos jeunes qui ont montré un vif intérêt pour la voile, ce sport dont la popularité ne cesse de croître.

Bienvenue à tous
Claire Leblanc

La STIHL 031



la tronçonneuse professionnelle légère la plus vendue au monde

Voici pourquoi:

- petite, légère et maniable
- moteur d'une puissance de 6 c.v.
- sécuritaire (protège main, frein de chaîne et manette des gaz à double action)
- Système anti-vibreur silencieux
- facile d'entretien
- allumage électronique
- économie d'opération

De plus, l'achat d'une Stihl 031 vous donne droit au tirage d'un voyage à Nassau pour 2 personnes.

Vendue exclusivement par
En spécial chez: **STIHL**
La plus vendue au monde.

Langlois & Frère Enr.
143 St-Jean Baptiste Ouest,
Montmagny 248-3276



Pierre Coulombe, à gauche, remet le trophée au nouveau champion du Club La Pruchière, Raymond Bernier.



La championne de la classe A, Monique Gaudreau reçoit son trophée des mains de Jean-Marie Gagnon, représentant de la Compagnie Mark-Ten.

Le Club de Golf La Pruchière couronne ses champions

(G.G.) Le Club de golf La Pruchière de St-Pacôme tenait, en fin de semaine dernière, son tournoi de championnat, réservé aux membres du Club. Chaque joueur inscrit devait effectuer deux parcours, un le samedi et l'autre le dimanche. A l'issue de ces 36 trous, le joueur qui présentait la meilleure fiche était couronné

champion de sa classe.

Ainsi, chez les hommes, Raymond Bernier a roulé 160 pour s'approprier le titre et ce, après quatre trous supplémentaires. En classe BB, la victoire est allée à Jean-Marc Morin avec 167, tandis que Garnier Thibault décrochait la palme en classe B, ayant roulé 182. En classe CC, Jean-Yves Simard dé-

crochait les honneurs avec 186 alors que Gratien Jean faisait de même en classe C avec un total de 196. Le meilleur junior a été Marcel Dubé, qui a terminé avec une fiche de 160.

Chez les femmes, la championne de la classe A fut Monique Gaudreau, qui a su conserver une fiche de 176.

En classe B, Monique Bernier s'est méritée les honneurs avec 188, tandis que Thérèse Thibault s'appropriait le titre en classe C avec une fiche de 232.

Une cinquantaine de golfeurs s'étaient inscrits à ce tournoi qui était une commande de la Brasserie Molson en collaboration avec la Compagnie Mark-Ten.

Le hockey mineur débutera le 23 septembre à St-Pascal

Le comité de Hockey Mineur de la zone de Kamouraska-Est est heureux de faire part à tous les jeunes des municipalités de St-Alexandre, St-Joseph, St-Hélène, St-Germain, Kamouraska, St-Bruno, St-Philippe, St-Denis, Mont-Carmel et St-Pascal que la saison de Hockey débutera à l'aréna de St-Pascal le samedi 23 septembre prochain.

Voici donc, de façon globale, de quoi sera composée la nouvelle saison de Hockey 1978-79. Pour les mêmes tarifs que l'an dernier, à savoir \$30.00 pour le premier enfant, \$20.00 pour un deuxième et \$15.00 pour chaque enfant suivant d'une même famille, chaque jeune

aura droit à soixante (60) heures de glace réparties sur trente (30) semaines. A l'intérieur de ces semaines, chaque joueur aura la possibilité de parfaire sa connaissance sur le hockey en s'associant à des moniteurs et instructeurs qualifiés qui les superviseront tout au long du programme. Des cours de hockey, des parties inter-équipes, des méthodes nouvelles d'apprentissage sont à la base des activités prévues pour cette saison.

On peut s'inscrire en complétant le formulaire que vous recevrez à l'école, lors de votre entrée, ou en téléphonant au numéro 492-2318 et en donnant tous les renseignements utiles. De

plus, à ce numéro, vous pourrez obtenir de plus amples informations. La date limite prévue pour vous inscrire a été fixée au 15 septembre, au plus tard. Plus les jeunes seront ins-

crits tôt, plus la saison débutera tôt. Enfin, il est à noter que les jeunes de niveau débutant (qui débute le patin) à juvénile sont concernés par cette inscription.

COURS D'EQUITATION



Paints

Ferme de l'Orme

380, rue Bretagne, Montmagny, Qué.

Claude et François Côté

Tel.: (418) 248-1766

EN VEDETTE:
 A partir de dimanche
 le 3 septembre
"LES MAGNUM"
 ENTREE LIBRE
L'ARTISAN ENR.
 SOUS UNE NOUVELLE
 ADMINISTRATION
 St-Jean Port-Joli
598-6909 598-3940



Pour la dixième année consécutive, la corporation de la Salle du Centenaire de Ste-Perpétue vous présente:

La Journée Western

le 3 septembre

sur le terrain, Salle du Centenaire

- Tire de chevaux
- Souper Canadien typique
- Soirée dansante
- Artistes invités spéciaux
- Présentation des Duchesses au titre de Miss Western

A
Ste-Perpétue

Ligue de balle-molle Molson Belmont St-Pierre et St-Paul en grande finale

Les jeux sont maintenant faits, les deux grands finalistes sont officiellement connus. Il s'agit de l'O.T.J. de St-Pierre, dirigé par Pierre Gaudreau, Centre l'O.T.J. de St-Paul, elle-même dirigée par Guy Guénette.

La saison a quand même été très longue, épuisante pour les équipes, mais lorsqu'on parvient à la grande finale dans une ligue où la compétition est de fort calibre et nous avons pu le constater dans les deux parties qui ont eu lieu contre les Etoiles Molson, je pense que la détermination et la discipline y sont pour quelque chose. Si l'on regarde les statistiques de la saison, il était quelque peu à prévoir

que St-Paul ferait les frais de la finale, mais quant à St-Pierre, c'est une bonne surprise et ce sera toute une série à suivre, surtout du fait que St-Pierre est vraiment déterminée, suite à sa victoire sur le St-Michel.

Maintenant si l'on compare les statistiques des deux équipes pour la saison, on s'aperçoit que St-Paul a fini le premier dans sa division avec une fiche de (17-3) comparativement à St-Pierre qui a terminé deuxième avec une fiche de (9-11). Les deux équipes se sont rencontrées deux fois, le St-Paul remportant les deux parties.

Pour ce qui est des lanceurs, chacun possède de bons éléments en Guy Guénette et Jocelyn Boulet pour le St-Paul, celui-ci ayant remporté le championnat des lanceurs et en Gaétan Nadeau qui lui aussi est excellent.

Enfin, les deux équipes possèdent de très bons frappeurs et ils vous l'ont prouvé au cours de la demi-finale.

J'encourage donc les gens qui sont fervents de bon softball à suivre cette série et je souhaite bonne chance aux deux équipes en liste en leur disant "Messieurs, soyez bons sportifs."

Jean-Marc Montminy
Publiciste

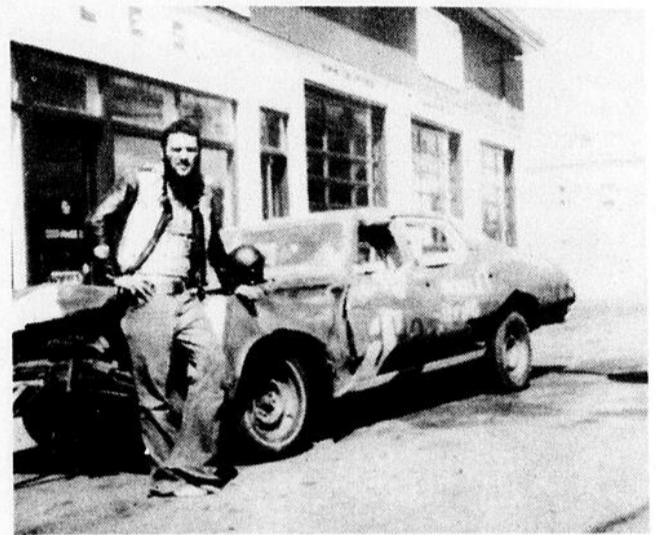
4ième tranche du Circuit O'Keefe à l'Autodrome

Tout est prêt pour la 4e tranche du circuit O'Keefe, qui se disputera dimanche le 3 septembre à 1h30 P.M. à l'autodrome de Montmagny.

La piste a été traitée spécialement contre la poussière. Les clôtures de sécurité ont été mises en place. Le stationnement a été agrandi afin de recevoir plus d'automobiles. Un système de son aux 4 coins de la piste a été installé. Le tout, afin de satisfaire le public de plus en plus nombreux à chaque programme.

Cette semaine, nous avons la photo d'un coureur des plus farouches à vous présenter, soit celle d'Alain Harton No. 440 du Garage Ouellet, à La Pocatière, dans la classe super stock.

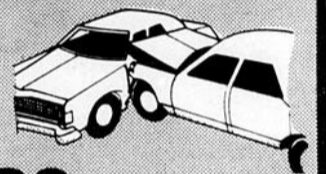
A cette occasion, plus de 50 grammes. Bienvenue à tous



Alain Harton, de La Pocatière, et son bolide



Ca continue...



DIMANCHE LE 3 SEPTEMBRE A 1 HRE. 30

—12 courses au programme

—3 classes:

- SUPER-STOCK
- MODIFIES
- DEMOLITION

—Plus de 50 coureurs inscrits venant de tous les coins du Québec.

—Piste et stationnement réaménagés pour une plus grande sécurité

—Admission à prix populaire

—EN CAS DE PLUIE REMIS AU DIMANCHE SUIVANT

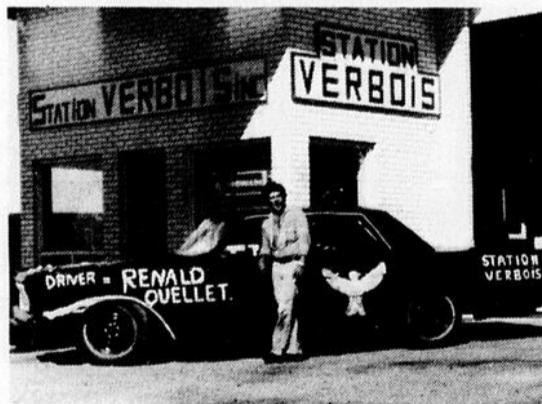
L'EQUIPE DE LA POCATIERE



COND: RENE SIROIS
COMMAND: STATION VERBOIS



COND: JACQUES OUELLET
COMMAND: CABARET STE-ANNE



COND: RENALD OUELLET
COMMAND: STATION VERBOIS



COND: JOCE SIROIS
COMMAND: R. CHAMBERLAND ST-PACOME

Collaborateur: JEAN-GUY PROULX, excavation Tél.: 248-2604

Autodrome Montmagny Inc.

Promoteur: Jean-Guy Boulet

31, 8ième Rue, Montmagny

248-2667

Programme présenté en collaboration avec

Sport O'Keefe

Deuxième compétition de motocross de l'Alliance sportive de Kamouraska, le 3 septembre

(C.C.) Le pic de sable du rang de la montagne Thiboutot, un peu au sud-ouest de La Pocatière, sera le théâtre de la prochaine course de motocross mise sur pied par l'Alliance sportive de Kamouraska. Devant se dérouler le 3 septembre prochain, qu'il fasse beau ou non, la compétition doit être sanctionnée par la Canadian Motocross Association, et les organisateurs pensent que de nombreux professionnels y prendront part.

L'an passé, une quarantaine de coureurs s'étaient inscrits à l'épreuve et, pour dimanche prochain, on espère atteindre la centaine. Il y aura, bien entendu, les concurrents de la vaste région qui va de Rivière-du-Loup à Montmagny mais on souhaite qu'ils soient nombreux, aussi, ceux qui viendront des autres régions du Québec.

Il s'agit de la seconde course organisée par l'Alliance sportive de Kamouraska; il y a deux ans, cependant, il y en avait eu une toute première placée, celle-

là, sous les auspices du Club Hibou de Kamouraska. Les engins qui prendront part à l'épreuve de dimanche seront regroupés en deux catégories: soit ceux qui développent de 125 à 250 cc. et ceux qui ont plus de 250 cc. Enfin, mentionnons que des bourses pour une valeur de \$1,500. seront distribuées parmi les participants.



La sortie d'un virage, lors de la première compétition de motocross, il y a deux ans, alors qu'elle était organisée par le Club Hibou de Kamouraska. Cette année, la course aura lieu, le 3 septembre, au pic de sable du rang de la montagne Thiboutot, à La Pocatière.

Ligue Labatt L'Islet district, St-Aubert finit premier

Pour la deuxième année consécutive, cette équipe a remporté le championnat de la saison régulière. Cependant, il faut préciser que la formation du L'Islet a livré une très vive opposition jusqu'à la toute fin de la cédule.

Tourville qui en était à sa première saison dans la ligue a obtenu des résultats dignes de mention en terminant au troisième rang. Du côté des surprises, il faut aussi souligner la solide performance de Ste-Louise, qui ne s'est assurée une place dans les séries qu'à la toute fin devant difficilement la formation du St-Damase par une victoire.

Du côté des titres individuels, ce sont deux joueurs du Ste-Louise qui finissent premier pour la moyenne au bâton. Ainsi, Denis Dufour et Gervais Robichaud se partagent cette honneur. Enfin, deux joueurs du Tour-

ville, Jacques Anctil et Clermont Blier s'assurent le premier rang des frappeurs de puissance avec respectivement 7 coups de circuit chacun.

LIGUE LABATT L'ISLET DISTRICT CLASSEMENT FINAL

	PJ	PG	PP	Pts
St-Aubert	20	15	5	30
L'Islet	20	14	6	28
Tourville	20	12	8	24
Ste-Louise	20	9	11	18
St-Damase	20	8	12	16
St-Jean Port-Joli	20	2	18	4

MOYENNE DES FRAPPEURS (40 présences et plus)

Denis Dufour et Gervais Robichaud, Ste-Louise	.462
André Joncas, Ste-Louise	.431
Jean-Claude Bernier, L'Islet	.423
Luc Gaudreau, St-Aubert	.417
Marc-André Dufour, Ste-Louise	.415
Jacques Anctil, Tourville	.411
Paul Lord, Tourville	.396
Richard Duval, St-Damase	.382
Clermont Blier, Tourville	.373
Jacques Gaudreau, St-Aubert	.365
Normand Blier, Tourville	.347
Clément Bernier, L'Islet	.340
Normand Gaudreau, St-Damase	.339
Maryo Chouinard, St-Aubert	.338
Bernard Gaudreau, St-Aubert	.338
Robert Dubé, St-Aubert	.314
Daniel Ouellet, Tourville	.306
Gérald St-Pierre, Ste-Louise	.304
Jean-Roch Lord, L'Islet	.302
Langis Gamache, St-Damase	.301
L.G.	.301

Publiciste



L'équipe de St-Aubert, championne de la cédule régulière.

Résultats du tournoi estival de lutte olympique du Cégep de La Pocatière

Le tournoi estival de lutte olympique qui s'est déroulé le 19 août au Cégep de La Pocatière fut un franc succès. Une soixantaine de lutteurs de sept (7) équipes de lutte venant d'un peu partout au Québec s'étaient donné rendez-vous pour ce tournoi qui se voulait une préparation à la prochaine saison de lutte olympique.

Encore une fois, l'équipe du Cégep de La Pocatière a été à la hauteur de sa réputation en remportant la victoire par équipe.

1ère position: Cégep de La Pocatière, 68 points
2e position

35 points
3e position: Mont-Joli

34 points
4e position: Centre Claude Robillard, 8 points

5e position: Secondaire La Pocatière, 6 points

6e position: Louis-Joseph Papineau, 6 points

7e position: Laval, 2 points

Au niveau individuel, deux lutteurs du Cégep se sont particulièrement signalés. Il s'agit de Michel Gendreau et de Michel Côté, respectivement dans la classe des 136 livres et 149 livres, qui ont battu deux anciens champions junior canadiens, soit Norm Kobayashi et Bob Robinson.

Voici les meilleures performances des lutteurs du Cégep de La Pocatière.

136 livres: Michel Gendreau 1er
149 livres: Michel Côté, 1er

4e position: 149 livres Raymond Carrier

4e position: 163 livres, Renaud Côté, 1er

3e position: 163 livres Raymond Plourde,

3e position: 163 livres, Harrold Lavoie,

4e position: 180 livres: Louis Santerre

1er position: 198 livres, Pierre Jalbert 1er

Poids lourds: Sylvain Richard, 1er

Roger Bernier, 2e

Soulinons en terminant, la 3e position obtenue par Ghislain Gagnon, du Secondaire de La Pocatière, dans la classe des 125 livres.

Ces résultats nous permettent d'espérer une autre excellente saison de la part des lutteurs du Cégep de La Pocatière.

DIMANCHE NOIR

POUR TOUS



Paramount Présente un film de John Frankenheimer

DIMANCHE NOIR

Robert Shaw, Bruce Dern, Marthe Keller, Fritz Weaver, Bekim Fehmiu

DU 1 AU 3
SEPTEMBRE

2e film en couleur

avec:
le DERNIER
des GEANTS
JOHN WAYNE
LAUREN BACALL
"THE SHOOTIST"

CENTRE RECREATIF STE-PERPETUE
Ste-Perpétue 359-2444

SPECIAL: 3 FILMS

REPRESENTATION 7.45

Shoo-Be-Do!

VIVE LES ANNÉES 50!

Pucelage Mon Doux Diseau

UNE COMEDIE
HILARANTE



Couleur

AUSSI:

LA GRANDE PARTOUZE

...EN EST UN!

avec Rainbow ROBINS · Bridgette · Pete CRUMP · Couleur

LA VERITÉ TOUTE NUE!

18 ANS
Adultes

LANGUE DE VELOURS

douce et
passionnée

Marie Christine GUENNEC · Claude JANNA

DU 1 AU 4
SEPTEMBRE

CINEMA POCATIERE

La Pocatière

856-1862

Association du hockey mineur de La Pocatière: une saison de hockey émaillée de plusieurs activités importantes

Même durant l'été, le bureau de direction de l'Association du hockey mineur de La Pocatière n'a pu se reposer longtemps. En effet il a dû consacrer de nombreux moments à la prochaine saison de Hockey Jeunesse à l'aréna locale. On sait que cette dernière ouvrira ses portes le 14 septembre.

Plusieurs points saillants ont retenu l'attention des directeurs de l'Association. En effet ceux-ci ont examiné maintes questions relatives à l'agencement des heures de glace, la tenue d'une école de hockey et de cliniques à l'intention des arbitres et des entraîneurs, le recrutement de ces derniers, la participation aux Ligues Pascal-Taché et KRT, les tournois Midget, Bantam et Pee-Wee, les nouveaux règlements de la Fédération Québécoise de Hockey sur Glace, particulièrement ceux relatifs au port du masque et à la création d'une nouvelle catégorie "Participation" et, enfin, la formule de financement de l'Association.

Heures de glace
Suite à la demande déposée et à la rencontre que le bureau a eu avec MM. André Nadeau, échevin, et Lucien Choinière, gérant de l'aréna, l'Association est assurée de disposer d'un même nombre d'heures hebdomadaires de glace que l'année dernière. L'agencement en sera quelque peu différent. Mais il permettra ainsi d'accorder sa juste part à chaque catégorie tout en répondant mieux à certains besoins. Toutefois, la période du 15 septembre au 15 octobre sera assez flottante par suite de la nécessité de débiter progressivement et d'accorder de la place à des

activités telles que l'école de hockey.

Ecole de hockey et cliniques d'arbitres et d'entraîneurs

La saison débutera par la tenue d'une école de hockey dispensée par des diplômés universitaires d'une école professionnelle. D'autre part, à la fin d'août on poursuivait les démarches nécessaires à la tenue d'une clinique d'arbitres en octobre, pour le renouvellement ou l'obtention des grades 1 et 11. Simultanément, on s'affairait à rendre possible l'obtention des grades 1 et 11 d'entraîneur pour tous les responsables qui le désirent. Des contacts ont été pris dans ce sens avec M. Réjean Miville, de St-Pamphile, vice-président des entraîneurs pour la Zone Pascal-Taché, région de Québec, de la Fédération Québécoise de Hockey sur Glace.

Incidentement, l'Association serait heureuse de connaître toutes les personnes désireuses d'agir comme entraîneurs soit en prenant charge d'une équipe, de novice à juvénile, soit en travaillant comme moniteur sur la glace au moment des pratiques. Déjà plusieurs ont manifesté l'intention. Mais il en faut d'autres, surtout chez les adultes. L'Association sera toujours heureuse de compter sur le bénévolat de ces personnes pour le plus grand bien de la jeunesse locale. Pour plus de renseignements à ce sujet, on peut communiquer avec Jules Archambault, tél. 856-1825.

Ligues Pascal-Taché et KRT
Des rencontres qui se sont déroulées depuis le printemps dernier il ressort que ces deux ligues continueront à fonctionner en 1978-79. Les

équipes Bantam et Midget poursuivront leurs activités dans la ligue Pascal-Taché, tandis que les Juvéniles opéreront pour une seconde année dans la ligue KRT. Pour les Pee-Wee, on doit attendre la décision de St-Pamphile. Les ligues Pascal-Taché et KRT ont modifié quelque peu leurs règlements respectifs afin d'améliorer la qualité du jeu et de faciliter la compréhension entre les différentes composantes de ces organisations.

Tournois Midget, Bantam et Pee-Wee

Tout comme au début de 1978, l'Association organisera des tournois Midget, Bantam et Pee-Wee. On conservera pratiquement les fins de semaine correspondantes soit les 13-14 et 15 janvier 1979, pour le Bantam, les 16-17 et 18 février 1979, pour le Midget, et les 7 et 8 avril 1979 pour le Pee-Wee.

Dans le cas des deux premiers, les dates demeurent sujettes à confirmation par la FQHG, qui devrait faire part de sa décision au début de septembre. Pour chacun de ces deux événements, on acceptera 24 équipes dans les classes A, B et C.

Le tournoi Pee-Wee, pour sa part, constituera un événement de fin de saison. S'adressant aux classes B et

participation, il demeurera ouvert aux équipes des comtés de Témiscouata-Kamouraska et L'Islet ayant peu l'occasion d'évoluer sur des glaces intérieures.

Nouveaux règlements de la FQHG

Certaines modifications apportées à ses règlements par la Fédération Québécoise de Hockey sur Glace auront des répercussions directes sur le comportement des Associations de Hockey Jeunesse.

Soulignons, en premier lieu, qu'à partir de septembre 1978, le port du masque est obligatoire pour toutes les catégories de novices à juvéniles inclusivement. Quand on sait que, dans le passé, pas moins de 20 jeunes, chaque année, ont subi des blessures graves entraînant la perte d'un oeil, lors de joutes de hockey, au Canada, on est en droit d'affirmer que cette protection est nécessaire. D'ailleurs, plusieurs des jeunes de La Pocatière, Midget ou Bantam, qui ont adopté le port du masque dès l'automne 1977, nous ont avoué n'en plus avoir ressenti le moindre inconfort après 15 jours d'usage.

D'autre part, la FQHG a accepté la formation d'une nouvelle catégorie "Participation". Dans celle-ci l'âge des joueurs d'une équipe

d'une division donnée sera d'une échelle plus étendue que celle d'une équipe de développement.

Dans cette catégorie, les Atomes auront 9, 10 et 11 ans, les Pee-Wee, 11, 12, 13 et 14 ans, les Bantam, 13, 14, 15 et 16 ans, les Midget, 15, 16 et 17 ans.

Cette nouvelle formule permettra à l'Organisation de La Pocatière d'affilier à la FQHG sa division Ba-Mi. La nouvelle appellation de cette dernière sera Bantam Participation. Le grand avantage de cette formule réside dans le fait que plusieurs des jeunes de cette division pourront obtenir des parties d'essai, selon leur âge, dans les équipes Midget ou Bantam évoluant dans la ligue Pascal-Taché.

Enfin, rappelons ici, qu'en septembre 1980, la FQHG

exigera que tout entraîneur responsable d'une équipe de développement de classe B ou plus possède au moins le grade 11 qu'elle décerne.

Formule de financement de l'Association

Lors d'une réunion tenue au début de juin, le bureau de direction a décidé de recourir à la formule de financement de l'année 1977-78, pour les besoins de ses activités. Celle-ci a été quelque peu modifiée de façon à la rendre plus souple et plus acceptable.

C'est donc dire que nous ferons appel encore à la population afin qu'elle supporte de façon tangible, mais avec possibilité de gain, le travail que consacrent plusieurs bénévoles à près de 300 jeunes de notre région.

L. Jules Archambault
Publiciste

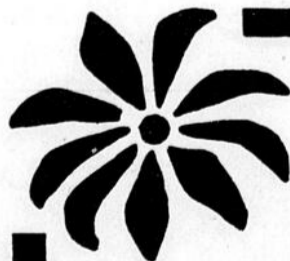
Ligue de grosses quilles mixte en marche

Vous désirez jouer aux grosses quilles avec votre amie ou épouse le vendredi soir à 21 heures et 30; eh bien nous sommes en train de mettre sur pied une toute nouvelle ligue qui évoluera le vendredi de chaque semaine.

Les intéressés sont priés de s'inscrire avant le 1er septembre en communiquant par téléphone avec Serge Fournier, responsable du Pavillon des Quilles du Centre Culturel et Récréatif de Montmagny, au numéro 248-6841.

Donc pour du plaisir avec sa conjointe le vendredi en soirée, on s'enregistre le plus vite possible, car nous prendrons les 20 premiers inscrits seulement.

Serge Fournier



HOTEL MONTMAGNY INN

Léo Boulet, prop.

153, St-Louis, Montmagny

Danse avec l'orchestre:

"NOMOS"

Jeudi - vendredi - samedi - dimanche soir

248-3350

Tous les vendredis et samedis

Le soir:

En vedette:

les 3 copains

BIENVENUE A TOUS!

Hotel Château Canadien

5 est, St-Jean Baptiste Montmagny

248-9013

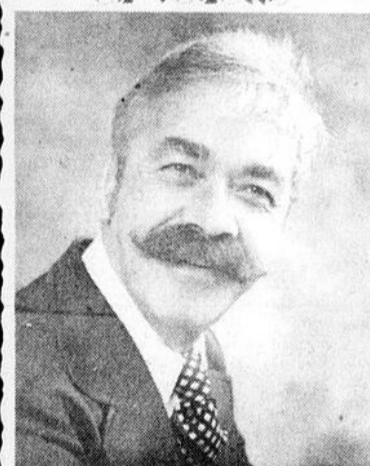
BAR-SALON L'ESPINAY

Rte. 132 Est, Montmagny

JOLIES DANSEUSES

TOUS LES JOURS A COMPTER DU MARDI
ENTREE LIBRE

BIENVENUE



TI-GARS PLANTE

du jeudi au dimanche

A la demande générale

De retour pour le mois de septembre

BAR BELLEVUE

Marcel Gaudreau prop.

150, Boul. Taché Ouest, Montmagny

Tel. Bar: 248-4815

Res: 248-1282.

CINE - PARC



Montmagny

Rte 20 Sortie 228

Horaire: 248-1454

**RENCONTRE
DU PREMIER TYPE**
Observation d'un OVNI

**RENCONTRE
DU SECOND TYPE**
Evidence Physique

**RENCONTRE
DU TROISIEME TYPE**
Contact

2^e film en couleur

**Verrouillez vos fenêtres!
Barrez vos portes!
Dick et Jane sont dans votre voisinage.**

Des voleurs farfelus qui vous feront mourir de rire!

POUR TOUS

Excusez-nous...
mais nous n'avons pas
d'argent pour payer
le loyer, l'électricité,
le téléphone alors...
les mains en l'air!



**GEORGE
SEGAL JANE
FONDA**

Version Française de
"FUN WITH
DICK AND
JANE"

**ne touche pas
à mon gazon.**

**Vendredi a Jeudi
du 1 au 7 septembre**



NOUS NE SOMMES PAS SEULS

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE

OUVERT TOUS LES SOIRS A 7.30 - LA PROJECTION DEBUTE VERS 8. - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

LA PLUPART DES CAUCHEMARS SE TERMINENT
À L'AUBE ... CELUI-CI NE FAIT QUE COMMENCER.

**MIA
FARROW**

**KEIR
DULLEA**

14
ANS

**GRAND PRIX
DU
FILM FANTASTIQUE**
Festival d'Avoriaz 1978

LE CERCLE INFERNAL

TOM CONTI ROBIN GAMMELL JILL BENNETT CATHLEEN NESBITT

**Du 1er au
7 septembre**



**LEE MARVIN &
GENE HACKMAN**

"Le Carnage"

LAFONTAINE 1
Montmagny 248-1454

LA vraie EMANUELLE NOIRE,
dévoile sa beauté et son charme
exotiques à la recherche de
nouvelles sensations...

18ANS
adultes



BLACK EMANUELLE EN ORIENT

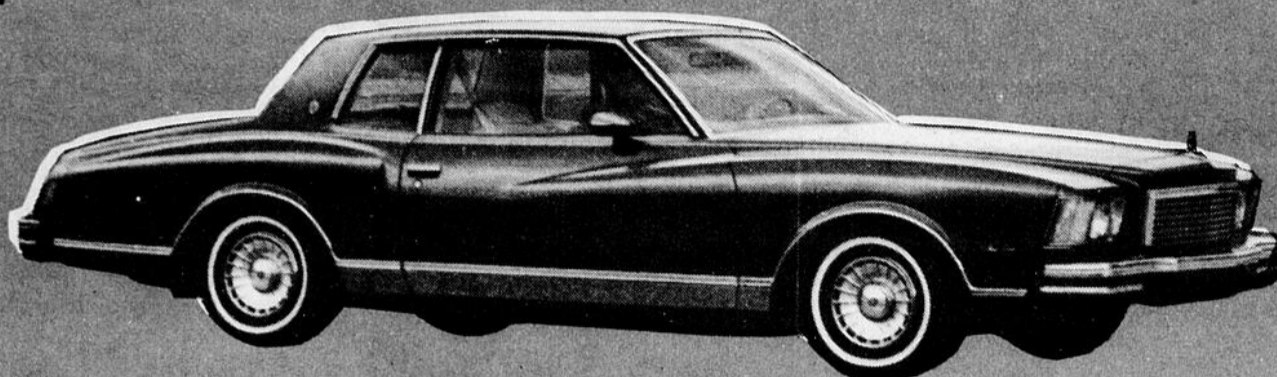
Deuxième
succès **"J'ai droit
au plaisir"**

Du 1er au 7 septembre

cinéma **LAFONTAINE 2**
Montmagny 248-1454

Spécial

La Monte Carlo



Glaces en verre teinté, système de chauffage Hi-Flow, bandes décoratives, servo-direction, servo-freins, transmission automatique, haut-parleur arrière, groupe lumières, dégivreur de glace arrière, suspension renforcée, moteur 305 p.c., pneus radiaux blancs, radio AM, couvre-tapis de couleur assortie, miroirs sport de la même couleur que la carrosserie, batterie à grand débit, roues sport.

Prix Extra

\$6,565.

Spécial

Maison-mobile 1978

Avec 3 chambres, sans passage, tapis au salon et dans les 3 chambres, rideaux, etc.

Livraison sans frais supplémentaire dans un rayon de 100 milles

\$14,995.

Spécial

de septembre Pour le service Inspection gratuite

En 4 points:

- Vérification de la suspension
- Vérification du système de refroidissement
- Vérification du système d'éclairage (ajustement des phares)
- Vérification du système d'échappement

VENEZ VITE!



plourde
la pocatière, qué.

Robert Pelletier
La Pocatière
856-3340

Claude Lizotte
La Pocatière
856-2621

Guy Lévesque
St-Gabriel
852-2232

Valmont Lizotte
La Pocatière
856-3658

A St-Pamphile pour l'automobile, s'adresser à:

Lewis Roy
356-3350